RÉSEAU NATIONAL DES CENTRES D'ÉCOUTE SUR LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES



LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES EN ALGÉRIE

PREMIERS RÉSULTATS

JUIN 2009

Aux femmes violentées

AUX ÉCOUTANTES POUR LEUR SOUTIEN AUX VICTIMES

ET POUR LEUR PRÉCIEUX TRAVAIL DE RENDU DE CES SOUFFRANCES

TABLE DES MATIÈRES


BALSAM
بلسم

INTRODUCTION

Le phénomène de la violence contre les femmes commence à être connu en Algérie. En 2005, une première enquête nationale sur les violences à l'encontre des femmes, analysant 9.000 cas de victimes qui se sont adressées respectivement à la justice, la police, la santé ou les centres d'écoute, est publiée par l'INSP. En 2007, une enquête de prévalence, commanditée par le ministère chargé de la famille et de la condition féminine a été réalisée auprès de 2000 femmes, mais les résultats n'ont malheureusement pas été publiés.

Pourtant la prise de conscience reste limitée, un certain déni subsiste et très peu d'organismes sont mobilisés pour apporter une aide aux victimes.

Il est donc important de poursuivre un travail de recueil et d'analyse des données sur les violences envers les femmes, de manière à continuer à alerter la société et les pouvoirs publics sur l'importance et la gravité de ce phénomène et à contribuer à identifier les mesures permettant de réduire ces cas et/ou d'apporter aux victimes les appuis nécessaires.

Dans ce but le CIDDEF, avec l'appui financier de l'UNIFEM, a mis en place un projet permettant de réunir les cas de violences contre les femmes identifiés au niveau des différents centres d'écoute. Dans ce projet, les centres d'écoute sont fédérés en réseau et ont adopté un canevas commun de recueil des données. Le CIDDEF intervient comme prestataire de service pour mettre en place les outils techniques nécessaires, animer le réseau et assurer une analyse périodique des données recueillies. La qualité des informations repose sur le sérieux et l'engagement des centres et particulièrement des écoutantes, parfois bénévoles, qui ont accepté de participer à ce projet. Ces résultats sont les leurs.

L'intérêt de ce projet est multiple : il valorise tout le travail d'écoute qui se réalise; il permet un enregistrement assez complet des cas des femmes qui s'adressent au centre; il est pérenne; il révèle des cas de violence souvent tus■

PARCOURS DES VICTIMES

Les tableaux statistiques fournissent des données très intéressantes sur les phénomènes de violence, mais sont impuissants à rendre compte aussi bien de la souffrance des victimes que de la diversité des histoires de vie traversées par ce phénomène. En fait aucune femme violentée ne ressemble au portrait type que les statistiques permettent de tracer.

Heureusement le compte rendu d'écoute prévoit que l'écoutante puisse faire un résumé des problèmes. L'étude de ces résumés donne à lire encore autre chose que tous les éléments codifiés. Ces parcours singuliers peuvent nous en apprendre davantage sur la violence contre les femmes. A leur lecture une autre vision des problèmes apparaît, plus humaines, plus tragique quelque fois ou au contraire plus ordinaire. Voici, en vrac, quelques récits résumés par les écoutantes.

*(1) **Jeune femme, mère de 2 enfants,** assez équilibrée dans son foyer, mais a des problèmes avec son mari. Il se saoule et adopte un comportement néfaste avec elle: il crie et la frappe. Il occupe un poste de directeur d'entreprise et elle juge qu'il a certainement des problèmes.*

*(2) **Jeune femme expulsée du domicile parental par la femme de son père**, se refugie chez sa sœur; son beau frère tente de la violer .Elle fuit et se retrouve chez un homme qui la séquestre et la viole pendant une semaine. Elle retourne chez sa sœur, découvre sa grossesse et accouche d'une fille. Elle est aidée par un homme qui lui construit un gourbi où elle vit avec sa fille et héberge en outre 3 de ses frères et sœurs mis à la porte du domicile parental.*

*(3) **Fouzia a été battue par son mari** depuis des années; elle s'est retrouvée a l'hôpital soufrant d'une hépatite B.*

En plus de l'agression physique, coups, blessures, brûlures et plaies, elle subissait aussi avec ses enfants l'humiliation, les insultes, la privation de nourritures et d'argent. En plus de tout ça, il allé se remarier avec une autre qui travaille comme femme de ménage (mariage a la fatiha). Elle a été expulsée avec ses enfants de la cave qui leur servait de maison.

***(4) Jeune femme âgée de 32 ans**, Amel se trouve mariée à un homme qui la bat dès qu'il est en colère. Aussi elle est privée d'argent en guise de punition, ce qui ne lui permet pas de subvenir à ses besoins.*

***(5) Jeune femme célibataire, ses parents ont divorcé** quand elle avait 2 ans; à partir de ce moment là ses grands parents paternels la gardent; le père et la mère se remarient chacun de son coté. Ses grands parents décèdent quand elle a 32 ans et elle est obligée de retourner chez son père, mais la femme de son père ne veut pas d'elle. Elle est souvent battue par son père, qui l'empêche de continuer à étudier la couture, et la menace de renvoi du domicile parental.*

***(6) Femme mariée, mère de 2 enfants,** sans profession. le mari a eu des problèmes dans son travail ce qui a eu des conséquences sur sa petite famille. Elle subit des violences physiques et psychologiques. la femme a crainte pour sa santé morale, sachant bien qu'elle fait des sacrifices pour rester auprès de son mari. a la recherche d'un emploi*

***(7) Jeune fille célibataire,** obtient un diplôme universitaire en littérature arabe. **Elle est battue par son frère ainé** qui prétend la dominer. Il refuse les demandes de mariage sans la consulter.*

Elle a occupé des postes d'enseignante vacataire, puis la direction de l'éducation l'a intégrée, mais elle a été suspendue de son poste pour absences répétées.

---

(8) Jeune fille 28 ans subit une vraie torture physique et morale par son frère depuis l'âge de 11 ans, *en commençant par la retirer de l'école où elle était brillante dans ses cours et surtout dans l'éducation physique : elle rêvait d'être une championne.*

---

(9) Abusée sexuellement par son grand-père qui entretient une relation incestueuse avec la seconde épouse de son fils (père de la victime), celle ci s'est mariée à un cousin. Lorsque son mari a appris que sa femme a eu une relation avec son propre grand-père, il ne voulut pas ébruiter l'affaire et garda sa femme durant quatre mois puis ils divorcèrent à l'amiable. La victime se retrouve à la rue sans ressources et sans refuge.

---

(10) Violences sexuelles répétitives sur une femme par deux collègues et amis de son mari *qu'il reçoit tout les jeudis. Une fois saouls ou plutôt drogués ces hommes la violent. La femme, fille d'imam, est soumise à des chantages de la part de ces hommes qui l'ont prise en photos dans des postures scandaleuses.*

(11) Femme de 34 ans, mère d'un enfant elle est souvent battue par son mari et insultée par la belle famille. *C'est une fille de la ville mariée au douar. Pour sauver son foyer, elle a appris à travailler la terre, et tisser des tapis traditionnels. Son mari l'abandonne pour des semaines. Un jour, il l'accompagne chez ses parents et il n'est plus revenu la chercher.*

---

(12) Femme divorcée, mère d'un enfant. *Cette femme vivait dans la belle famille mais le mari ne subvenait pas au besoin de son épouse. Elle était tout le temps maltraitée par le mari et le beau père. Le couple divorça à la naissance de leur enfant. La femme vit chez ses parents et son ex-époux ne paye pas la pension alimentaire et le loyer depuis le divorce. Elle est stressée et fatiguée.*

---

(13) J.F 31 ans mariée depuis 06 ans sans enfants, un jour elle découvre que son mari la trompe *et il se met a la battre dés qu'elle lui fait la moindre remarque ou qu'elle se manifeste et cela dés qu'il a appris*

que c'est lui qui n'enfante pas pas question que les parents sachent quoi que ce soit.

***(14) La femme a vécu une tentative de violence sexuelle de la part d'un cousin** qui lui avait promis un poste de travail : le jour même où elle lui a apporté son dossier il a essayé de l'agresser.*

***(15) Jeune femme dit que ses rapports sexuels avec son mari ne sont pas normaux:** il exige de moi des postures invraisemblables et lorsque je refuse il me bat. En plus lors des rapports sexuels ceux ci sont accompagnés de mots vulgaires et des coups et même des gifles.*

***(16) Femme de 43 ans, avec 2 enfants, 15 ans de mariage avec un chômeur sans le consentement des parents.** Son mari, alcoolique, la bat jour et nuit, lui prend sa paie, et quant elle refuse de la lui donner, il casse tout et la massacre de coups, il lui arrive même de l'expulser de l'appartement qui lui appartient a elle. Il a des relations extras conjugales, si bien que la victime est traitée pour des infections génitales et a peur des maladies transmissibles.*

***(17) Il s'agit d'une jeune fille âgée de 26 ans qui s'occupe de toute la famille,** père retraité et mère malade. Elle subit des violences exagérées de la part de son frère aîné âgé de 33 ans; sa sœur subissait le même sort jusqu'a ce quelle parte chez sa tante*

(18) J.F 23 ans victime d'inceste par un oncle de 09 ans à 12 ans n'en a jamais parlé avant l'appel. Elle est très dépressive, suicidaire même, et culpabilise.

(***19) Femme mariée, mère de huit enfants.*** Elle est répudiée en 2000, revient au foyer en 2002, est abandonnée une seconde fois, se remarie officiellement avec lui. Son mari l'abandonne pour la 3ème fois après avoir abusé de sa propre fille malade mentale■

PREMIÈRE PARTIE

MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

La plupart des centres d'écoute relevant d'ONG en Algérie se sont constitués en réseau pour mettre en commun les informations recueillies concernant les violences contre les femmes.

Ce rapport fait état des premiers résultats de cette mise en réseau des informations, dont l'objectif est de mieux cerner ces violences de manière à sensibiliser la société et les pouvoirs publics à ce phénomène et à soutenir les mesures permettant d'en limiter l'ampleur et de porter aux victimes les appuis nécessaires, sinon pour y trouver des solutions, au moins pour réduire les souffrances qu'engendrent ces violences pour les victimes ainsi que pour leurs enfants.

1. Le projet et son déroulement

L'Algérie a adopté une stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, élaborée avec l'appui du système des Nations Unies (UNIFEM, UNFPA et UNICEF), sous l'égide du Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine,

Le souci de mieux cerner le phénomène de la violence à l'égard des femmes, présente dès le projet d'élaboration de cette stratégie, avait conduit madame le Ministre délégué chargé de la famille et de la condition féminine à lancer à la fois une étude sur la prévalence de cette violence en Algérie et une étude portant sur l'état des lieux des données produites sur les violences à l'égard des femmes en Algérie.

Cette dernière faisait apparaître notamment que les données enregistrées au niveau des différents centres d'écoute ONG, étaient éparses, non standardisées, leur collationnement parfois irrégulier et sa diffusion limitée.

Le projet abrité par le CIDDEF en soutien à la mise en œuvre des lois, politiques et plan d'action en vigueur, relatif à la violence faite aux femmes, se situe directement en continuité de ce souci de mieux cerner les phénomènes de violence à l'égard des femmes et par là de soutenir les actions permettant de les combattre et d'apporter un soutien efficace aux victimes.

Il vise en particulier à établir une base de données sur la VCF à partir de données recueillies au niveau des centres d'écoute et d'accueil relevant des ONG mis en réseau.

Pour la mise en œuvre de ce projet, il s'agissait concrètement dans une première phase :

(1) de susciter l'élaboration et l'adoption par l'ensemble de la dizaine de centres d'écoute et d'accueil relevant des ONG d'un canevas commun de compte rendu d'écoute;

(2) d'élaborer les outils informatiques nécessaires à la constitution de la base de données et à sa mise en réseau;

(3) de former les membres des centres à l'alimentation et à l'utilisation de cette base de données;

(4) de réaliser une analyse des résultats obtenus par la mise en réseau des centres d'écoute

2. Le compte rendu d'écoute adopté par le réseau

Tout d'abord, dès janvier 2008, une séance de sensibilisation des responsables de centre d'écoute et d'accueil relevant des ONG à l'intérêt d'une mise en réseau des données recueillies a été menée.

Un projet de canevas commun devant servir de support pour les comptes rendus d'écoute a été élaboré avec les centres d'écoute s'inspirant de l'expérience marocaine du réseau Anaruz.

Le choix a en effet été fait de tirer parti de l'expérience en la matière d'un pays voisin qui, grâce à un réseau de centre d'écoute avait déjà en 2007 pu recueillir et analyser près de 3500 cas de femmes violentées.

Pour ce travail d'élaboration du canevas a été également utilisé un autre projet de canevas élaboré sous la conduite de l'INSP.

Un comité de pilotage du projet comprenant une personne référente pour chacun des centres a été également constitué. Ses membres avec le coordinateur du projet représentent le réseau

Ce canevas de départ été modifié et complété à partir des remarques et avis des représentantes des centres d'écoute réunies dans ce but. Il a été légèrement modifié et mis au point définitivement après avoir été testé pendant deux mois par ces centres.

Le canevas d'écoute permet de noter les caractéristiques des victimes, celles du ou des agresseurs et de préciser la nature, et les autres caractéristiques des violences subies, ainsi que les effets de ces violences, les réactions de l'entourage et enfin les attentes des personnes qui s'adressent au centre.

Selon les écoutantes, ce rapport d'écoute, malgré son volume assez important, est assez simple à remplir, ce qui indique qu'il correspond relativement bien à la manière dont s'expriment les personnes qui appellent ou qui se rendent au centre d'écoute

Cependant, l'exploitation systématique des résultats indique la nécessité de modifier ou mieux préciser certains items du canevas ou de mieux définir leur contenu de manière à supprimer toute différence dans leur interprétation.

Le canevas utilisé est présenté en annexe (annexe 1)

3. Les techniques de mise en réseau : outils de conception et de réalisation

Compte tenu de la nature du projet qui consiste à réaliser un serveur de données recueillant des informations collectées à partir de plusieurs centres d'écoute situés dans différentes régions du pays, il a été retenu la technologie Internet utilisant les outils suivants :

- implémentation de la base de données sous serveur de données « MYSQL ».
- réalisation du masque de saisi avec le langage de programmation « HTML », permettant une saisie aisée des informations contenues dans le compte rendu d'écoute. Chaque centre peut transcrire, compléter ou modifier le contenu des comptes rendus d'écoute établis à son niveau.
- réalisation des traitements avec le langage PHP; réalisation d'une interface permettant l'exportation des données (sous forme par exemple de fichier Microsoft Excell).

L'application tourne sur un serveur http apache (serveur WEB) incluant tous les outils suscités.

Des états statistiques sont générés par une application locale développée en JAVA.

Le détail de ces traitements figure dans l'annexe 2.

Enfin, un manuel en direction des utilisateurs a été élaboré (annexe 3).

4. Le réseau des centres d'écoute

4.1 Centres participant au réseau

Huit centres d'écoute ont rejoint le réseau Il s'agit des centres suivant : le CIDDEF (Alger), la LPSJE (Tizi Ouzou), l'AFEPEC (Oran), RACHDA, avec deux centres d'écoute : Kahina (Alger) et Maison Nedjma (Constantine), SOS Nour (Annaba), CISM (Alger) et SOS femmes en détresse (Alger). Ainsi, toutes les régions d'Algérie (à l'exception du Sud) sont représentées.

Les centres constituant le réseau sont présentés en détail à l'annexe 4.

Le réseau s'est donné un nom : BALSAM; les centres d'écoute se considèrent comme un baume qui aide à soulager les souffrances des victimes.

4.2 Animation du réseau :

Il a consisté à fournir aux écoutantes des formations sur le phénomène de la violence contre les femmes et sur son écoute, à familiariser les membres du réseau à l'utilisation de la base de données, à susciter des échanges entre les membres et à rester en contact avec eux.

Les écoutantes ont participé à quatre séminaires sur les phénomènes de violence :

- Un premier séminaire de 3 jours, organisé en janvier 2009, a porté sur les rôles et statuts des hommes et des femmes ainsi que les violences en relation avec la suprématie masculine, la manière de cerner la violence, les types de violence et l'intérêt et les précautions à observer face à données sur les violences.

❍ La seconde session de formation, tenue en février 2009 a été animée par des médecins spécialistes des problèmes de violence, a permis de mieux maîtriser la manière de renseigner le compte rendu d'écoute, de débattre sur les cas et de réfléchir aux suites à donner.

❍ Le troisième séminaire tenu en avril 2009, portait plus spécifiquement sur l'écoute et sur la manière de rendre compte.

❍ Le quatrième séminaire, qui s'est déroulé du 16 au 18 mai 2009, portait sur les aspects de prise en charge au plan juridique et au plan médical.

Des formations ont été organisées à plusieurs reprises, au CIDDEF, en direction des membres du réseau pour familiariser les écoutantes à l'utilisation de la base de données et notamment du masque de saisie.

Les membres du réseau ont été réunis pour échanger sur les difficultés rencontrées, soit au niveau de l'interprétation du canevas, soit dans la mise en réseau des données.

Enfin la secrétaire du CIDDEF est régulièrement en contact téléphonique avec le réseau pour encourager et stimuler les membres au remplissage effectif des canevas.

L'exploitation systématique des données a mis à jour certains points à revoir aussi bien au niveau du compte rendu d'écoute, que dans l'utilisation de certaines nomenclatures (profession notamment) par les membres du réseau. Quelques imperfections au niveau des traitements de données seront également à corriger.

4.3. Contribution des centres

A fin juin 2009, les comptes rendus d'écoute mis sur le réseau par les différents centres sont les suivants :

Centre	Localisation	Nombre de comptes rendus d'écoute
Maison Nedjma	Constantine	37
Sos Femmes en détresse	Alger	36
LPSJE	Tizi Ouzou	35
SOS Nour	Annaba	16
CIDDEF	Alger	12
CISSM	Alger	8
AFEPEC	Oran	4
Centre KAHINA - RACHDA Alger	Alger	3

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE DES INFORMATIONS RECUEILLIES

La mise en réseau des données recueillies par les différents centres d'écoute permet de donner une image assez complète des caractéristiques des différents aspects des violences contre les femmes.

Les comptes rendus rassemblés à fin juin fourniront des informations pertinentes, tant sur les victimes et leurs agresseurs que sur les violences elles-mêmes ainsi que leurs effets sur la victime et ses enfants.

Remarque préliminaire

Au moment de cette analyse le réseau a rassemblé quelques 150 cas de femmes victimes de violence. C'est un début prometteur, mais ce nombre reste limité et ne permet aucune conclusion statistique. De plus, le réseau ne rejoint que les femmes qui s'y adressent, ce qui constitue un biais de sélection multiforme.

Le compte rendu d'écoute nous renseigne sur la façon dont la victime a été informée de l'existence du centre d'écoute.

Source d'information	Nb		
Moyen de communication : radio-tv-presse	25	17%	21%
Une bénéficiaire du centre	24	16%	20%
Ami	16	11%	14%
Une connaissance	14	10%	12%
Un membre de la famille	10	7%	8%
Associations	8	5%	7%
Un proche	7	5%	6%
Commissariat de police	5	3%	4%
Hôpital	4	3%	3%

Tribunal	3	2%	3%
Gendarmerie nationale	1	1%	1%
Action de sensibilisation menée par le centre	1	1%	1%
			100%
Pas de réponse	29	20%	
Total	147	100%	

Le bouche à oreille est le principal moyen d'information des victimes sur l'existence d'un centre d'écoute. Cependant, concernant les centres d'écoute téléphonique, les moyens de communications (radio surtout) jouent un rôle très important. Des victimes qui n'ont parlé à personne de leur problème peuvent être informées par ce canal de la possibilité d'une écoute qui ne lèverait pas leur anonymat.

Les biais introduits par le mode de recrutement des victimes ne sont pas simples à mettre en évidence. On peut toutefois considérer que les femmes victimes de « violence ordinaire », qu'elles considèrent tolérable ne s'adressent pas aux centres. On aurait donc d'une part des cas plus sévères que ceux que mettrait en évidence par exemple une enquête de prévalence auprès des ménages, et d'autre part probablement une sur-représentation des victimes dont le seuil de tolérance est bas.

Malgré ces biais, qu'il convient de garder à l'esprit, les données recueillies peuvent fournir des éléments d'analyse pertinents et des pistes de réflexion pour tous ceux qui souhaitent voir le phénomène de violence contre les femmes se réduire, être mieux prévenu et davantage pris en charge.

Notre analyse portera successivement sur les caractéristiques des femmes victimes, puis celles des agresseurs pour aborder en troisième lieu l'analyse des violences elles-mêmes pour terminer par l'analyse des effets des violences et des réactions des victimes.

1. Les victimes

Le réseau a consigné à ce jour 147 cas de femmes victimes de violence.

LA VICTIME TYPE EST UNE FEMME AU FOYER, MARIÉE, AVEC DEUX ENFANTS;

ELLE A 32 ANS, A SUIVI DES ÉTUDES SECONDAIRES, NE TRAVAILLE PAS;

ELLE HABITE UN APPARTEMENT DANS UNE GRANDE VILLE;

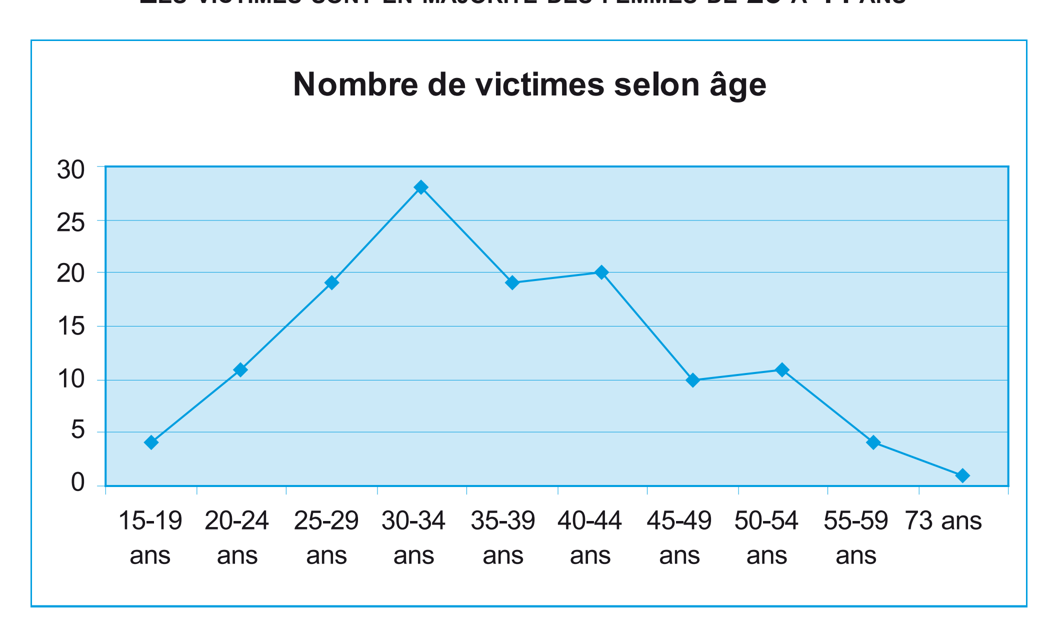
ELLE EST BATTUE, INSULTÉE ET TERRORISÉE PAR SON MARI DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

1.1. Age des victimes

Répartition des victimes par tranche d'âge

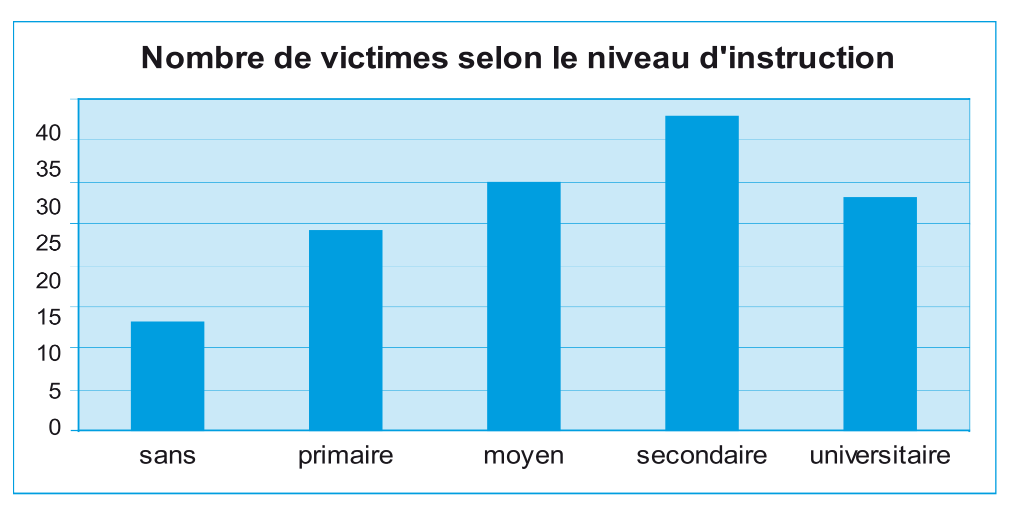
Age des victimes	Nombre	% Par âge	Total cumulé
15-19 Ans	4	3%	3%
20-24 Ans	11	9%	12%
25-29 Ans	19	15%	27%
30-34 Ans	28	22%	49%
35-39 Ans	19	15%	64%
40-44 Ans	20	16%	79%
45-49 Ans	10	8%	87%
50-54 Ans	11	9%	96%
55-59 Ans	4	3%	99%
73 Ans	1	1%	100%
	127	100%	
Non connu	20		

Les victimes sont en majorité des femmes de 25 à 44 ans



1.2. Niveau d'instruction des victimes

Le niveau d'instruction des femmes victimes de violence a été relevé pour 90% d'entre elles.



Les femmes victimes de violence qui ont fait appel à un centre de notre réseau sont en très grande majorité des femmes instruites : 50% ont un niveau secondaire ou universitaire, 23% un niveau moyen. 18% ont un niveau primaire et 10% seulement sont sans instruction.

Il est possible que les femmes ayant un niveau d'instruction élevé s'adressent plus facilement que les autres à des centres d'écoute.

Mais en tout état de cause ces données montrent que même les femmes instruites peuvent être et sont effectivement victimes de violence.

1.3. Profession des femmes victimes de violence

Les femmes victimes de notre étude sont en majorité des femmes au foyer (68% des réponses), cependant des employées (6%), des cadres moyens 6%) et même des cadres supérieurs (4%) figurent parmi les femmes violentées.

Profession de la victime	Nb	%	%-(Pas de réponse)
Femme au foyer	85	58	68
Chômeuse	11	7	9
Employée	8	5	6
Cadre moyen	7	5	6
Cadre supérieur ou profession libérale	5	3	4
Étudiante ou élève	4	3	3
Artisane	1	1	1
Pas de réponse	22	15	0
Total	147	100	100

1.4. Région de domiciliation des victimes

Les victimes sont domiciliées dans 15 wilaya différentes; une victime est domiciliée en France (réside temporairement à Bejaïa) .

Wilaya de la victime	Nb	%	% Hors non réponse
Alger	41	28%	32%
Tizi-ouzou	31	21%	24%
Constantine	29	20%	23%
Annaba	7	5%	5%
Oran	4	3%	3%
Béjaïa	2	1%	2%
Blida	3	2%	2%
Sétif	1	1%	1%
Skikda	2	1%	2%
Médéa	2	1%	2%
M'sila	1	1%	1%
Bordj-bou-arreridj	1	1%	1%
Boumerdès	1	1%	1%
Tipaza	1	1%	1%
Mila	1	1%	1%
France	*1*	*1%*	*1%*
			100%
Pas de réponse	*19*	*13%*	
Total	**147**	**100%**	

Ces résultats sont bien entendu biaisés du fait de la localisation des centres d'écoute existants.

Ils permettent toutefois de constater que les centres ont un rayon d'action qui dépasse les limites de leur wilaya.

1.5. Milieu de résidence des victimes

Plus intéressante est l'étude des zones de résidences des femmes victimes. Si, comme prévisible, la grande ville vient en tête, c'est le village qui vient en second, avant la ville moyenne ou petite.

Milieu de résidence de la victime	Nb	%	% Hors non réponse
Grande ville	79	54 %	61 %
Ville moyen et petite	16	11 %	12 %
Village	33	22 %	25 %
Haouch et maison isolée	2	1 %	2 %
Pas de réponse	17	12 %	
Total	**147**	**100 %**	**100 %**

1.6. Type de logement des victimes

Type de logement	Nb	%	% Hors non réponse
Appartement	65	44%	55%
Maison Traditionnelle	32	22%	27%
Moderne	3	2%	3%
Villa	7	5%	6%
Précaire	6	4%	5%
Construction illicite	3	2%	3%
Bidonville	1	1%	1%
Sdf	2	1%	2%
			100%
Pas de réponse	28	19%	
Total	**147**	**100%**	

Le type de logement de la victime n'est pas précisé dans 19% des cas.

Pour les cas où l'information est relevée, on constate que 58% des victimes habitent un appartement ou un logement moderne, 26% une maison traditionnelle et 5% des villas, enfin 10 victimes vivent dans un logement précaire et 2 sont SDF. Il convient de remarquer que la situation de précarité du logement dans laquelle vivent certaines victimes résulte dans certains cas de la violence qu'elles ont subie.

1.7. Situation matrimoniale des victimes

Situation matrimoniale des victimes	Nb	% Hors non réponse
Mariée avec acte	75	58%
Célibataire	30	23%
Divorcée	15	12%
Séparée	6	5%
Mariée fatiha	2	2%
Fiancée	1	1%
Veuve	1	1%
S/total	130	100%
Non précisé	17	

Les femmes mariées représentent 58% des femmes violentées rejointes par les centres du réseau; viennent ensuite les célibataires 30%. Le pourcentage élevé de divorcées ou séparées (17%) peut s'expliquer de deux façons : les femmes violentées se séparent de leur conjoint, ou bien les femmes divorcées sont plus fréquemment que d'autres victimes de violence.

1.8. Nombre d'enfants des victimes

La moitié des femmes violentées (74) ont un ou plusieurs enfants.

Nombre de femmes	2	1	2	3	4	9	8	24	21	73
Nombre d'enfants/femme	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0

Ce sont au total plus de 200 enfants qui vivent dans des foyers où leur mère est violentée. Ils sont souvent les témoins de ces violences et en subissent un traumatisme.

1.9. Vulnérabilités particulières des victimes

Les victimes indiquent parfois des facteurs qui les rendent vulnérables; celà peut être aussi l'écoutante qui les juge ainsi.

Les facteurs identifiés sont les suivants:

3 victimes souffrent d'un handicap physique, 14 souffrent de maladies chroniques, 2 ont des troubles psychologiques, 3 des victimes sont enceintes ou allaitent et une a fait une tentative de suicide.

Ces facteurs de vulnérabilité peuvent fournir certains éléments d'analyse comme facteurs de risque.

2- Les agresseurs

L'AGRESSEUR TYPE EST UN HOMME, MARIÉ, ÂGÉ DE 45 ANS,

AYANT UN NIVEAU D'INSTRUCTION MOYEN, EMPLOYÉ,

IL EST LE MARI DE LA VICTIME

Les victimes de violences sont pour la plupart victime d'un seul agresseur, 15 cependant le sont de deux ou plusieurs.

91% des agresseurs sont des hommes 95% pour ce qui concerne l'agresseur cités en premier.

2.1. Relation de l'agresseur avec la victime

RELATION VICTIME/AGRESSEUR (NOMBRE)

Agresseur masculin	1er Agresseur	2ème Agresseur	3ème Aggresseur	Ensemble
Conjoint	75	1		76
Frère	13	3	1	17
Père	14	2		16
ex-mari	11			11
Conjoint séparé	4			4
Chef service	4			4
Famille de la victime	4			4
Fiancé	3			3
Famille du mari	2			2
Associé du mari	1	1		2
petit ami		1		1
Ami	1			1
Grand père	1			1
Neveu		1		1
Oncle	1			1
Beau père		1		1
Connaissance professionnelle	1			1
Représentant de l'administration	1		1	
non déclaré	4			4
S /T agresseur masculin	**139**	**11**	**1**	**151**

Agresseur féminin	1er Agresseur	2ème Agresseur	3ème Agresseur	Ensemble
Mère	1	1		2
Famille de la victime	1		1	2
Belle-mère			2	2
Belle sœur		2		2
Chef de service	2			2

Sœur	1			1
Famille du mari	1			1
Collègue	1	1	1	3
Non déclaré	2			2
S/T agresseur féminin	**9**	**4**	**4**	**17**

Relation victime/agresseur (POURCENTAGE)

Agresseur masculin	1er Agresseur	2ème Agresseur	3ème Agresseur	Ensemble
Conjoint	51%	7%	0%	46%
Frère	9%	20%	25%	10%
Père	10%	13%	0%	10%
Ex-mari	7%	0%	0%	7%
Chef service	3%	0%	0%	2%
Conjoint séparé	3%	0%	0%	2%
Famille de la victime	3%	0%	0%	2%
Fiancé	2%	0%	0%	2%
Famille du mari	1%	0%	0%	1%
Associé du mari	1%	7%	0%	1%
Petit ami	0%	7%	0%	1%
Ami	1%	0%	0%	1%
Grand père	1%	0%	0%	1%
Neveu	0%	7%	0%	1%
Oncle	1%	0%	0%	1%
Beau père	0%	7%	0%	1%
Connaissance professionnelle	1%	0%	0%	1%
Représentant de l'administration	0%	7%	0%	1%
Non déclaré	3%	0%	0%	2%
S/t agresseur masculin	**95%**	**73%**	**25%**	**91%**

Agresseur féminin	1er agresseur	2ème agresseur	3ème agresseur	Ensemble
Mère	1%	7%	0%	1%
Famille de la victime	1%	0%	25%	1%
Belle-mère	0%	0%	50%	1%
Belle sœur	0%	13%	0%	1%
chef de service	1%	0%	0%	1%
Médecin gynécologue	1%	0%	0%	1%
Sœur	1%	0%	0%	1%
Famille du mari	1%	0%	0%	1%
Collègue	0%	7%	0%	1%
Non déclaré	1%	0%	0%	1%
S/T agresseur féminin	5%	27%	75%	9%
Total agresseurs	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

On constate que l'agresseur est connu de la victime dans 98% des cas et qu'il est en règle générale un proche de la victime. L'agresseur cité en premier lieu est dans 95% des cas un homme, mais dans 8 cas (5%) l'agresseur est une femme. La proportion de femmes augmente avec le second (27%) et surtout le troisième agresseur (féminin à 75%).

2.1.1. L'«amant» : L'ensemble des partenaires actuels ou passés de la femme constitue la catégorie principale des agresseurs:

Conjoint	76
Ex-mari	11
Conjoint séparé	4
Fiancé	3
Petit ami	1
Ensemble	**95**

La violence conjugale domine le tableau des violences : en tête des agresseurs viennent les maris (76, soit 50% des agresseurs hommes), puis les ex-maris ou conjoints séparés (15).

Avec les fiancés-mariés par la Fatiha sans vie conjugale officielle(3), et petit ami, les agresseurs que les organismes internationaux regroupent sous le vocable «amant» sont 95 au total, soit 57% de tous les agresseurs.

2.1.2. Les membres de la famille de la victime viennent en second lieu :

AGRESSEUR, MEMBRE DE LA FAMILLE DE LA VICTIME

Agresseur masculin		Agresseur féminin	
Père	16	Mère	2
Frère	18	Belle mère	1
Grand père	1	Membres de la famille de la victime	2
Neveu	1	Sœur	1
Oncle	1		
Beau père	1		
Autres membres de la famille de la victime	4		
Ensemble	**42**		**6**

Les frères (18 cas) sont les agresseurs les plus cités au sein de la famille, suivis par le père (16cas); la mère, la belle mère (épouse du père), et la sœur n'apparaissent qu'une fois chacune. D'autres membres de la famille de la victime (8 hommes et 2 femmes) font partie des agresseurs. Au total 48 agresseurs sont des membres de la famille de la victime.

Les agressions des membres de la famille sont, on le verra, parfois très graves (incestes de la part du père, du frère, de l'oncle ou du grand père), et d'autant plus graves que la famille est naturellement un lieu protecteur.

2.1.3. Les membres de la famille du mari sont beaucoup moins cités parmi les agresseurs (6 au total dont 4 femmes) : une belle mère, 2 belles sœurs et 3 autres membres de la belle famille dont 2 hommes.

En dehors de la famille on compte 12 agresseurs identifiés.

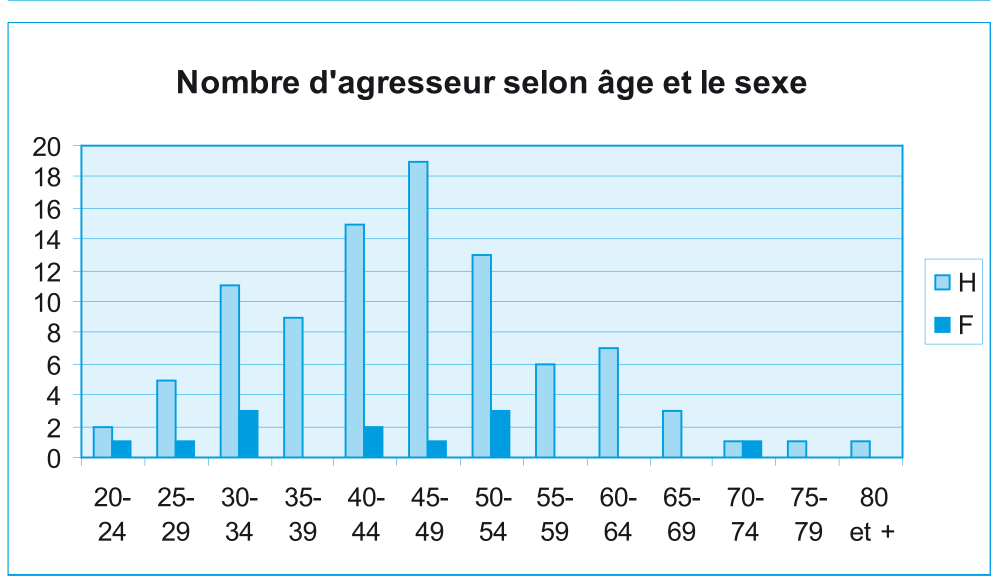
	hommes	femmes
Chef service	4	1
Associé du mari	2	
Connaissance professionnelle	1	
Représentant de l'administration	1	
Médecin		1
Collègue		1
Ami	1	
Ensemble	**9**	**3**

2.1.4. Seuls 3 agresseurs n'ont aucune relation avec la victime

2.2. Age de l'agresseur

L'âge de l'agresseur n'est connu que dans un peu plus de la moitié des cas.

	Agresseur 1		Agresseur 2		Agresseur 3		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F
20-24	1	1	1		0		2	1
25-29	5		0		0	1	5	1
30-34	9	2	0		2	1	11	3
35-39	9		0		0		9	0
40-44	13	1	2	1	0		15	2
45-49	18		1	1	0		19	1
50-54	13	1	0	2	0		13	3
55-59	6		0		0		6	0
60-64	6		1		0		7	0
65-69	3		0		0		3	0
70-74	1		0	1	0		1	1
75-79	1		0		0		1	0
80 et +	1		0		0		1	
Total	**86**	**5**	**5**	**5**	**2**	**2**	**93**	**12**



Les agresseurs sont des hommes d'âge mûr. Les moins de 30 ans ne représentent que 6%; même proportion pour les plus de 65 ans. Le plus grand nombre a entre 45 et 49 ans.

2.2. Situation matrimoniale de l'agresseur

Situation familiale de l'agresseur	Nb	%
Marié	121	79
Marié sans acte	4	3
Célibataire	16	10
Fiancé	2	1
Divorcé	11	7
Veuf	0	0
Total	**154**	**100**

On découvre sans surprise que la majorité des agresseurs sont mariés (79%) . 10% sont célibataires.

2.3. Fonction de l'agresseur

La fonction occupée par l'agresseur n'est connue que dans la moitié des cas. Dans les 97 cas où cette fonction a été notée, on enregistre 31% d'employés, 14% de cadres supérieurs, 12% d'indépendants (paysan, artisan, commerçant, pêcheur), 9% d'ouvriers et 12% de chômeurs.

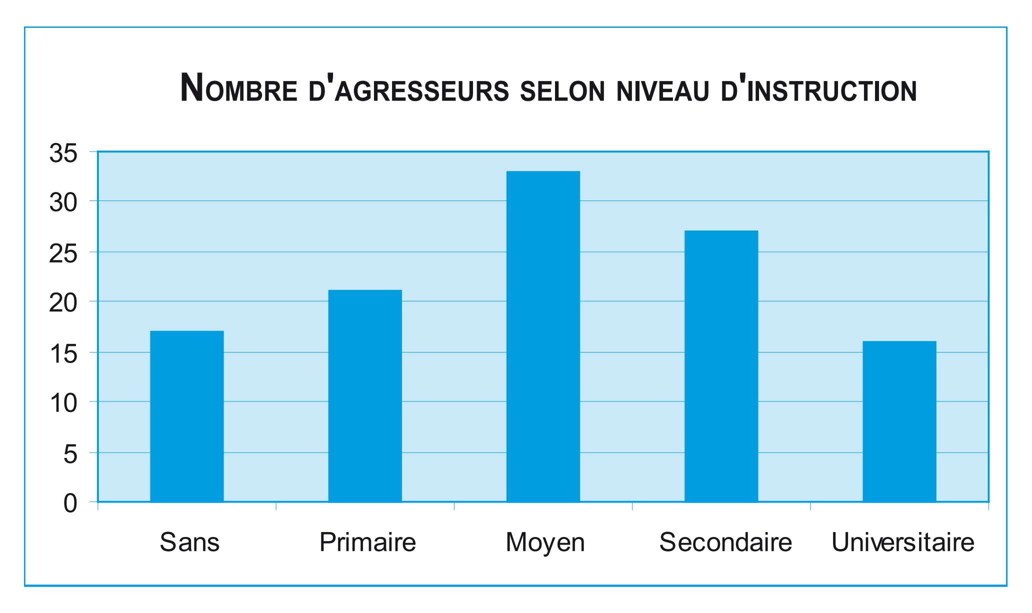
Le nombre relativement élevé de cadres parmi les agresseurs indique que de fait toutes les classes sociales sont touchées par le phénomène de violence.

Fonction de l'agresseur		
Fonction	**Nombre**	**%**
Cadre supérieur ou profession libérale	10	10%
Cadre moyen	7	7%
Employé	30	31%
Ouvrier	9	9%
Paysan	4	4%
Artisan	3	3%
Chômeur	12	12%
Étudiant ou élève	1	1%
Retraité	8	8%
Militaire	1	1%
Indépendant	1	1%
Commerçant	3	3%
Pêcheur	1	1%
Sans profession	5	5%
Total	97	100%
Pas de réponse	65	

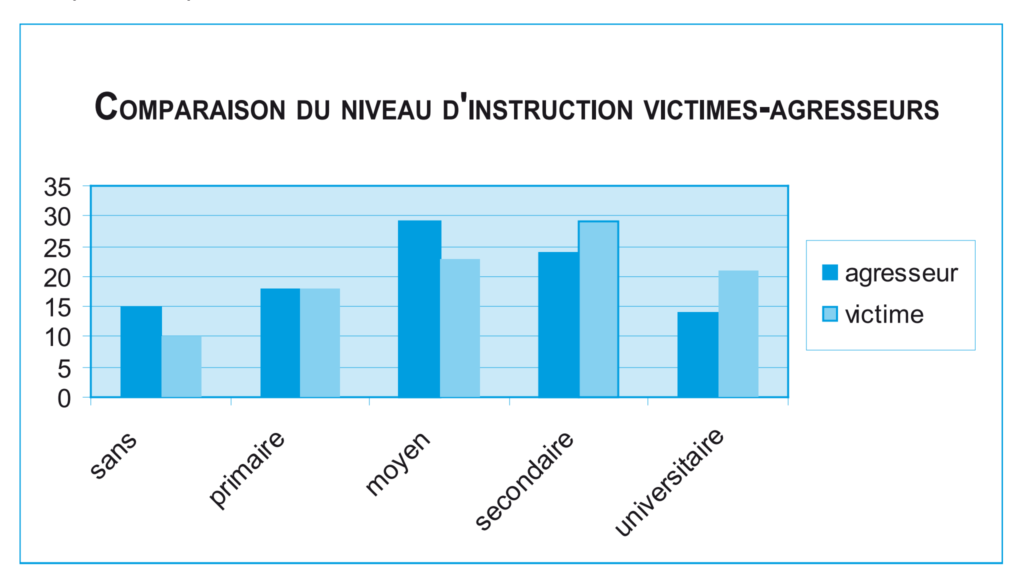
2.4. Niveau d'instruction de l'agresseur

Le niveau d'instruction est disponible pour 114 des agresseurs.

Niveau d'instruction	Nombre d'agresseurs	%
Sans	17	15%
Primaire	21	18%
Moyen	33	29%
Secondaire	27	24%
Universitaire	16	14%
Ensemble	**114**	**100%**



Une comparaison des pourcentages respectifs par niveau d'instruction des victimes et des agresseurs, on constate que les premières sont proportionnellement plus nombreuses dans les niveaux élevés que les seconds. Ce constat peut constituer une piste à explorer.



2.5. Facteurs aggravants

Les caractéristiques des agresseurs citées par les appelantes et relevées comme facteur aggravant sont les suivantes : Agressivité, alcoolisme, drogue et toxicomanie, antécédents judiciaires, maladie mentale et chômage.

Si l'agressivité n'apporte que peu d'information étant donné le contexte de violence, les autres aspects : alcoolisme, drogue, maladie mentale méritent d'être mis en rapport avec les violences.

Facteur aggravant	Nb de cas
Agressivité	57
Alcoolisme	7
Drogue	5
Maladie mentale	5
Toxicomanie	4
Chômage	4
Antécédents judiciaires	3

3. Les violences

3.1. Types de violence

Cinq formes de violences ont été retenues dans le compte rendu d'écoute : physique, sexuelle, psychologique, socio-économique et juridique.

La majorité des femmes violentées souffrent de plusieurs sortes de violence. Le tableau suivant indique les violences identifiées, selon qu'elles sont placées en premier, deuxième ou troisième rang.

Type de violence	Violence 1	Violence 2	Violence 3	Ensemble
Physique	77	4	1	82
Psychologique	21	40	18	79
Sexuelle	18	13	0	31
Juridique	12	7	7	26
Socio-économique	11	9	24	44
Total	139	73	50	262
Non déclaré	8	Indéterminé	Indéterminé	

Ce qu'il est intéressant de noter c'est que les violences physiques sont citées massivement en premier, tandis que les violences psychologiques sont les plus citées en second et les violences économiques en troisième. La violence physique semble être celle qui autorise les victimes à parler.

3.1.1. Type de violence selon type d'agresseur

Relation de la victime avec l'agresseur	Physique	Sexuelle	Psychologique	Socio-économique	Juridique	Ensemble
Mari	47	8	41	30	9	135
Frère ou soeur	10	2	11	6	1	30
Père ou mère	9	2	9	3	0	23
Ex mari	3	0	4	2	6	15
Membre de la famille de la victime	2	4	5	3	1	15
Conjoint séparé	3	3	3	0	0	9
Chef de service	1	3	4	1	0	9
Membre de la famille du mari/ex mari	2	0	3	0	3	8
Aucune relation	0	3	1	0	1	5
Fiancé	0	1	0	0	3	3
Petit ami	1	1	1	0	0	3
Représentant de l'éducation ou de l'administration	1	1	1	0	0	3
Belle mère	1	0	1	0	0	2
Collègue	0	0	1	1	0	2
Total	**80**	**27**	**85**	**46**	**24**	**263**

Si l'on regroupe les agresseurs par type de lien avec la victime, on obtient le résultat suivant :

Relation de l'agresseur avec la victime	Physique	Sexuelle	Psychologique	Socio-économique	Juridique	Ensemble
Partenaires de la victime	54	13	49	32	18	165
Membre de la famille	21	8	25	12	2	68
Membre de la belle famille	3	0	4	0	3	10
Relation de travail de la victime ou du mari	2	4	6	2	0	14
Aucune relation	0	3	1	0	1	5

Le partenaire de la victime vient en tête pour toutes les catégories de violence. La violence conjugale apparaît bien comme la plus fréquente.

Cependant les membres de la famille de la victime sont également sources de violences de toutes sortes : ces jeunes filles sont battues, insultées, privées de moyens d'existence et même agressées sexuellement par les membres de leur propre famille.

L'agresseur sans lien avec la victime reste l'exception.

3.1.2. Type d'agression selon le niveau d'instruction des victimes

Niveau d'instruction	Physique	Sexuelle	Psychologique	Socio-économique	Juridique	Ensemble
EN NOMBRE						
Sans	4	1	3	3	0	11
Primaire	17	1	19	8	2	47
Moyen	13	11	10	9	6	49
Secondaire	21	8	21	10	6	66
Universitaire	15	7	14	8	4	48
Total	**70**	**28**	**67**	**38**	**18**	**221**

EN POURCENTAGE						
Sans	36%	9%	27%	27%	0%	100%
Primaire	36%	2%	40%	17%	4%	100%
Moyen	27%	22%	20%	18%	12%	100%
Secondaire	32%	12%	32%	15%	9%	100%
Universitaire	31%	15%	29%	17%	8%	100%
Ensemble	**32%**	**13%**	**30%**	**17%**	**8%**	**100%**

Le niveau scolaire de la victime n'est pas très discriminant vis-à-vis des violences subies, cependant les femmes sans instruction sont plus à risque de violence économique que les autres, elles subissent également, comme celles ayant un niveau primaire plus d'agressions physiques que les autres. Les agressions psychologiques semblent atteindre davantage les femmes ayant un niveau primaire et les agressions sexuelles, celles ayant un niveau secondaire.

3.1.3. Type de violence selon âge de la victime

Age de la victime	Physique	Sexuelle	Psychologique	Socio-économique	Juridique	Ensemble
10-20	3	3	1	0	0	7
20-30	12	9	12	7	7	47
30-40	34	9	29	17	7	96
40-50	16	3	18	9	5	51
50-60	1	1	3	5	1	11
60-70	0	0	0	0	0	0
70-100	1	0	0	0	0	1
Total	**67**	**25**	**63**	**38**	**20**	**213**

Quel que soit le type de violence, la femme entre 30 et 40 ans est la principale victime.

3.1.4. Type de violence selon situation matrimoniale des victimes

Situation familiale de la victime	Physique	Sexuelle	Psychologique	Socio-économique	Juridique	Ensemble
EN NOMBRE						
Mariée avec acte	45	10	43	29	10	137
Mariée par fatiha	2	1	1	1	1	6
Séparée	4	2	3	1	0	10
Célibataire	11	10	15	7	2	45
Divorcée	5	0	6	2	6	19
Veuve	0	0	0	0	1	1
Total	**67**	**23**	**68**	**40**	**20**	**218**
EN POURCENTAGE						
Mariée avec acte	33%	7%	31%	21%	7%	100%
Mariée par fatiha	33%	17%	17%	17%	17%	100%
Séparée	40%	20%	30%	10%	0%	100%
Célibataire	24%	22%	33%	16%	4%	100%
Divorcée	26%	0%	32%	11%	32%	100%
Total	**31%**	**11%**	**31%**	**18%**	**9%**	**100%**

On note que le pourcentage d'agressions sexuelles est plus élevé chez les célibataires et les femmes séparées que pour la moyenne des autres victimes; les femmes séparées sont plus fréquemment victimes de violence physique et les divorcées de violence juridique.

3.1.5. Type de violence selon la région

Région de la victime	Physique	Sexuelle	Psychologique	Socio-économique	Juridique	Ensemble
Béjaïa	1	2	1	1	0	5
Blida	1	1	1	0	2	5
Tizi-ouzou	14	4	17	9	1	45
Alger	19	8	19	10	9	65
Sétif	1	1	1	0	0	3
Skikda	1	0	1	0	0	2
Annaba	4	2	5	4	0	15
Constantine	21	6	19	8	8	62
Médéa	0	1	0	0	1	2
Oran	4	0	4	4	0	12
Bordj-bou-arreridj	1	0	0	0	0	1
Boumerdès	0	1	0	0	0	1
Tipaza	0	0	0	1	0	1
Mila	1	0	0	0	0	1
Total	68	26	68	37	21	220

L'analyse du tableau ci-dessus fait apparaître que quelle que soit la région à laquelle appartient la victime, la proportion des différents types de violence reste identique, si ce n'est que Tizi Ouzou rassemble un peu plus de violence socio-économique et moins de violences juridiques que la moyenne. Ce constat tend à valider la représentativité des données recueillies par les différents centres d'écoute en dépit de leur diversité.

3.2. Les violences physiques

Ce sont les plus nombreuses non seulement en première intention mais aussi globalement puisque 56% des femmes violentées subissent des violences physiques.

Les victimes de violence physique subissent généralement d'autres types de violences : psychologiques (58 cas), socio-économique (31 cas), sexuelle (12 cas), juridique (8 cas).

3.2.1. Type de violence physique

Nature de l'agression physique	Nb cas
Coups et blessures	82
Torture	17
Fractures	13
Séquestration	8
Polytraumatismes	8
Brûlures	7
Tentative de meurtre	7
Kidnapping	4
Strangulation	4
Ensemble	**150**

Les coups dominent le tableau des violences physiques avec 82 femmes battues. Ces coups s'accompagnent en général d'autres violences : tortures, brûlures, strangulation, séquestration et kidnapping et même tentative de meurtre.

Les coups et blessures sont eux-mêmes portés de différentes façons :

Coups portés avec	Nb cas	%
Les mains	65	41
Les pieds	43	27
Les poings	27	17
Un outil de maison	14	9
Une arme blanche	3	2
Un bâton ou ce qui y ressemble	3	2
Les dents	2	1
Total	**157**	**100**

La plupart des victimes reçoivent à la fois des gifles, des coups de pieds et d'autres types de coups.

Il en résulte parfois des fractures (13 cas) ou des polytraumatismes (8 cas).

3.2.2. Fréquence et durée des violences

Ces violences ne sont pas occasionnelles, dans la plupart des cas elles sont fréquentes et durent depuis longtemps.

Fréquence de la violence physique, tous types confondus

Fréquence de la violence physique	Nb cas	%
Tout le temps	23	24%
Répétitive	42	44%
Moyenne	16	17%
Rarement	6	6%
Première fois	8	8%
Total	**95**	**100%**

Dans plus de 2/3 des cas les violences sont répétitives (tout le temps pour ¼ des femmes).

La violence physique dure depuis :	Nb cas	%
Moins d'une semaine	5	6%
Une semaine à moins d'un mois	11	14%
Un mois à moins d'un an	12	15%
Un an et plus	52	65%
Total	**80**	**100%**

Dans 2/3 des cas la violence dure depuis plus d'un an. Cette information montre combien ces femmes battues « patientent » avant de s'adresser à un centre.

3.2.3. Lieu et moment de l'agression physique

Le domicile de la victime qu'il soit conjugal ou familial est dans la quasi-totalité des cas le lieu de l'agression.

Lieu de l'agression	Nb cas	%
Domicile conjugal	62	66%
Chez la famille	17	18%
Domicile de la victime	5	5%
Lieu de travail/d'étude	4	4%
Rue	3	3%
Domicile agresseur	3	3%
Total	**94**	**100%**

Ces agressions physiques ont lieu soit à n'importe quel moment, soit au milieu de la journée ou la nuit.

Moment de l'agression	Nb cas	%
Tout le temps	39	46%
Milieu de la journée	22	26%
La nuit	18	21%
Après midi	3	4%
Matinée	2	2%
Total	**84**	**100%**

3.3. Les violences psychologiques

Les violences psychologiques touchent un nombre important de femmes : 54% des femmes de notre étude. Bien que souvent violentes, ces agressions sont surtout citées en second lieu, comme s'il s'agissait de violences que l'on devrait supporter en l'absence de choses plus graves.

3.3.1. Types d'agression psychologique

Les agressions psychologiques se caractérisent par une très grande variété d'agression.

Nature de l'agression psychologique	Nbre cas
Insultes diffamation	83
Menaces	56
Dévalorisation	46
Menace de coups et blessures	32
Interdiction de sortir	26
Abus de pouvoir (harcèlement moral)	25
Provocation	25
Privation de contact social ou familial	24
Menace de mort	23
Menace d'expulsion du domicile conjugal	22
Menace de divorce	15
Chantage	16
Infidélité	13
Accusation de folie	12
Menace d'interdiction de travailler	7
Violation de domicile	7
Menace de brûlure	5
Menace de kidnapping d'enfant	5
Kidnapping d'enfant	4
Accusation de débauche	4
Accusation de vol	4

Tentative de mariage forcé	3
Interdiction de procréer	1
Intimidation	1
Humiliation, grossièretés	1
Ignorance	1
Interdiction de continuer ses études	1
Menace d'expulsion du domicile parental	1
Total	**463**

Elles comportent toute une panoplie d'insultes, de menaces diverses, de remarques dévalorisantes, de chantages, de harcèlement moral, d'accusations variées, mais également d'interdits (interdiction de sortir, de travailler, de poursuivre ses études, de rencontrer des amis ou de la famille, de procréer); enfin l'enfant tient à l'occasion lieu d'instrument à la violence psychologique, comme l'indique notamment les kidnappings et menaces de kidnapping d'enfant. Chaque victime est en butte à plusieurs sortes de violences psychologiques.

3.3.2. Durée et fréquence de la violence psychologique

Depuis quand la violence psychologique	Nbre cas	%
Mois d'une semaine	10	12%
Une semaine à moins d'un mois	3	4%
Un mois à moins d'un an	16	19%
Un an et plus	55	65%
Total	**84**	**100%**

Pour la majorité des femmes qui ont contacté un centre, la violence psychologique dure depuis très longtemps.

Fréquence de la violence psychologique	Nbre cas	%
Tout le temps	42	42%
Répétitive	43	43%
Moyenne	10	10%
Rarement	2	2%
Première fois	3	3%
Total	**100**	**100%**

Plus encore que les violences physiques, les violences psychologiques sont répétitives (85% des cas).

3.3.3. Moment de l'agression

Le moment de l'agression n'est pas fréquemment indiqué. Pour la grande majorité de celles qui ont précisé ce point, elles disent être agressées «tout le temps» ou moins souvent en milieu de journée.

Moment de l'agression psychologique	Nbre cas	%
Matinée	1	1%
Milieu de la journée	14	16%
Après midi	4	5%
La nuit	7	8%
Tout le temps	61	70%
Total	**87**	**100%**

3.4. Les agressions sexuelles

Sans être aussi fréquentes que les violences physiques ou psychologiques, les violences sexuelles ne sont pas rares.

3.4.1 Types d'agressions sexuelles

Les agressions sexuelles comportent des violences très graves, aux conséquences très lourdes pour les victimes, en nombre important: inceste (7), viol (6) et tentative de viol (5).

On remarque par ailleurs que le viol conjugal et les violences dans les relations sexuelles (avec le conjoint en général) sont largement dénoncés. Le harcèlement sexuel également n'est pas rare.

Nature agression sexuelle	Nb cas
Non partage de la couche depuis plus de 4 mois	12
Violence dans les relations sexuelles	10
Inceste	7
Viol	6
Harcèlement sexuel	7
Viol conjugal	6
Tentative de viol	5
Attouchement	4
Ist	1
Incitation à la débauche	1
Proxénétisme	1
Infidélité	1
Scénario pornographique	1
Sodomie	1
Total	**69**

Le nombre très élevé de cas d'inceste mérite d'être souligné dans la mesure où ce problème est souvent ignoré.

Agresseur	Cas d'inceste
Père	2
Oncle	2
Frère	2
Grand père	1

NB: *Un huitième cas d'inceste commis par le père sur sa fille handicapée est signalé par la mère, elle-même victime de violences de la part de son époux.*

Par ailleurs un des agresseurs ci-dessus a également des rapports incestueux avec sa belle-fille.

Un cas de viol répétitif, avec la complicité du mari, par plusieurs agresseurs, avec chantage à la clé, dénote un grave problème de perversion chez les agresseurs, notamment le mari.

3.4.2. Fréquence de l'agression sexuelle

Les réponses à cette question dépendent bien entendu du type de violence, mais on le verra certaines violences graves peuvent être répétitives (inceste et viol).

Fréquence de la violence sexuelle	Nbre cas	%
tout le temps	5	13%
répétitive	17	43%
moyenne	5	13%
rarement	2	5%
première fois	11	28%
Total	**40**	**100%**

3.4.3. Lieu et moment de l'agression sexuelle

On ne connaît le lieu de l'agression que dans 2/3 des cas. Le domicile conjugal est le lieu d'agression le plus cité, suivi du domicile de l'agresseur.

Lieu de l'agression sexuelle	Nbre cas	%
Domicile conjugal	22	56%
Domicile de l'agresseur	5	13%
Chez la famille	4	10%
Lieu de travail/lieu d'étude	3	8%

Domicile de la victime	3	8%
Rue	1	3%
Lieu public	1	3%
Total	**39**	**100%**

Ces agressions se produisent surtout la nuit, mais aussi «tout le temps» dans 10 cas.

Moment de l'agression sexuelle	Nb cas	%
Matinée	1	3%
Milieu de la journée	5	14%
Après midi	6	16%
La nuit	15	41%
Tout le temps	10	27%
Total	**37**	**100%**

3.5. Violence juridique

La violence juridique est une catégorie de violence qui n'est pas toujours retenue dans les études sur les violences contre les femmes. Elle pose effectivement un problème d'interprétation. Ce type de violence a été retenu par les membres du réseau dans la mesure où il arrive effectivement que des femmes aient du mal à se voir reconnaître des droits que la loi leur donne, ou se trouvent mal protégées par la loi.

Nature de la violence juridique	Nbre cas
Difficulté d'application d'un jugement :	
Divorce	5
Pension alimentaire	4
Garde de l'enfant	1
Octroi de logement	2
Divorce abusif	5
Interdiction du droit de garde	3
Polygamie	5
Non enregistrement du mariage à l'état civil	2
Vol de document d'identité	1
Renvoi du domicile familial	1
Non respect du droit de visite	1
Problème d'héritage	1
Divorce avant consommation du mariage	1
Renvoi du domicile conjugal	1

La plus grande partie des cas de violence juridique porte sur des problèmes de divorce, soit qu'il y ait eu selon la victime un divorce abusif, soit que l'ex-mari ne respecte pas ses obligations concernant la pension alimentaire, la garde des enfants ou l'octroi d'un logement.

Un cas plus complexe est celui du mariage par Fatiha, sans transcription à l'Etat Civil : il pouvait conduire à une vie conjugale normale ou ne constituer que des fiançailles. En cas de difficultés cependant la femme n'a aucun droit et ses enfants sont considérés comme illégitimes.

La polygamie est citée par des femmes qui subissent par ailleurs d'autres formes de violences (psychologique et/ou physique) sauf dans un cas où le mari harcèle sa femme afin d'obtenir un consentement pour prendre une seconde épouse.

3.6. Violences socio-économiques

Tout comme les violences juridiques, les violences socio-économiques posent parfois problème dans l'interprétation, notamment les facteurs économiques.

Ainsi, le fait de ne pas disposer d'un logement indépendant, et pour certains d'être en outre entassés (à 6 dans une pièce) est ici individualisé comme agression; il en est de même pour l'insuffisance des ressources. On ne peut au sens stricto sensu parler de violence, dans la mesure où il n'y a pas volonté de privation; on pourrait davantage les relever en tant que facteur de risque dans la mesure où ces situations économiques défavorables peuvent favoriser les violences. Cette interprétation est confortée par le fait que les femmes victimes de situations économiques très difficiles subissent de fait d'autres formes de violence, physiques et/ou psychologiques le plus souvent.

Par contre d'autres éléments cités constituent indéniablement des violences, tels les interdictions diverses : de se soigner, d'aller à l'école, d'instruire les enfants, de travailler, les accaparements de biens appartenant à la victime (salaire, effets ou autres biens), ou encore l'expulsion du domicile conjugal ou familial.

3.6.1. Nature de la violence socio-économique

Nature de l'agression socio-économique	Nb cas
Insuffisance ou absence de pension alimentaire	32
Privation de moyens d'existence	23
Abandon	15
Expulsion du domicile conjugal	14
Interdiction de travailler	14
Interdiction de se soigner	12
Logement non indépendant	9
Accaparement des effets personnel	8
Extorsion de salaire	6
Interdiction d'aller à l'école	6
Accaparement des propriétés	5
Interdiction d'instruire les enfants	4
Interdiction de se marier	1
Renvoi du domicile parental	2
Interdiction de l'argent de poche	1
Expulsion du domicile familial	1
Avarice du mari	1

3.6.2. Durée de la violence socio-économique

Les données disponibles indiquent que ces violences socio-économiques durent depuis longtemps : une année et plus pour 34 cas. Dans 6 cas cependant elles datent de moins d'une semaine.

Depuis quand la violence socio-économique dure t-elle ?	Nbre de cas	%
Mois d'une semaine	6	13%
Une semaine à moins d'un mois	4	8%
Un mois à moins d'un an	4	8%
Un an et plus	34	71%
Total	**48**	**100%**

4- EFFETS DE LA VIOLENCE, RÉACTION DE LA VICTIME ET DE L'ENVIRONNEMENT

4.1. Les témoins des violences

Dans beaucoup de cas (45%) l'information sur les témoins de la violence n'est pas recueillie.

Dans les cas où cette information est relevée, 36% des victimes disent n'avoir pas de témoins.

En tête des témoins figurent les enfants de la victime, témoins des violences dans 26% des cas.

Témoins des violences	Nb cas	%	% cas déclarés
Pas de témoin	29	20%	36%
Enfant de la victime	21	14%	26%
Proche de la victime	14	10%	17%
Proche de l'agresseur	7	5%	9%
Personne connue de la victime	4	3%	5%
Amie	3	2%	4%
Collègue de travail	2	1%	2%
Personne inconnue	1	1%	1%
			100%
Non déclaré	66	45%	
Total	**147**	**100%**	

4.2. Les effets de la violence sur la victime et ses enfants

4.2.1. Effets physiques sur la victime

Effet physique de la violence	nb cas	%	% cas déclarés
Douleur	53	21%	30%
Traumatisme	45	18%	25%
Blessures	39	16%	22%
Pas de traces	19	8%	11%
Maladie chronique	5	2%	3%
Perte de virginité	4	2%	2%
Handicap	2	1%	1%
Grossesse	2	1%	1%
Saignement	2	1%	1%
Fractures	3	1%	2%
Brûlure	1	0%	1%
Choquée	1	0%	1%
Oedémes	1	0%	1%
Infection génitales à répétition	1	0%	1%
Pas de réponse	73	29%	
Total	**251**	**100%**	**100%**

4.2.2. Effets psychologiques sur les victimes des violences subies

Pour 43 victimes, les effets psychologiques n'ont pas été notés, pour les 104 victimes où ces effets ont été notés, on constate qu'elles souffrent chacune de deux, trois, parfois quatre troubles. Deux d'entre elles ont même fait des tentatives de suicide.

Effets psychologiques sur les victimes	Nb de cas
Stress	68
Dépression	55
Peur	52
Mauvaise estime de soi	31
Sentiment de honte	19
Perte d'appétit	17
Retrait de toute vie sociale	12
Absence	3
Hystérie	2
Tentative de suicide	2
Servitude	1
Agressivité	1
Perte du sommeil	1
Total	**264**

Par ailleurs, cinq victimes ont subi des arrêts de travail suite aux violences et cinq autres ont perdu leur emploi.

4.2.3. Effets des violences sur les enfants des victimes

Les violences subies par ces femmes affectent également leurs enfants. 49 victimes de violence ont fourni des informations sur les effets de ces violences sur leurs enfants. Les données recueillies indique que, outre les effets psychologiques attendus, ces enfants souffrent de déperdition scolaire, d'absentéisme et de violence à l'école.

Effet sur l'enfant de la violence subie par sa mère	nb de cas	%
Effet psychologique	49	63%
Déperdition scolaire	12	15%
Absentéisme	6	8%
Violence à l'école	5	6%
Malnutrition	5	6%
Vagabondage	1	1%
Total	**78**	**100%**

4.3. Stratégie de défense des victimes et réactions de l'entourage

Face aux agressions qu'elles subissent, les victimes mettent en œuvre des stratégies variées de défense, les unes, passives, destinées à réduire autant que possible la violence de l'agresseur, les autres, actives, tendant à trouver une solution au problème. Entre les deux des solutions intermédiaire (mise à l'abri des enfants …).

4.3.1. Stratégie de défense des victimes

Stratégie passive de défense	Nbre de cas
Soumission	29
Évitement de toute situation déclenchante	25
Mutisme	17
Stratégie de défense intermédiaire	
Met en sécurité les enfants	12
Met en sécurité les papiers	8
Met en sécurité les bijoux	1

Stratégie active de défense	nb
Tient tête	12
Dialogue avec l'agresseur	8
Agresse	6
Entame procédure judiciaire	1
Demande le divorce	1

On le voit dans le tableau ci-dessus, ce sont les stratégies passives de défense: soumission, évitement et mutisme dominent. Ceci parait normal quand on sait que la plupart des victimes supportent des agressions depuis longtemps.

Il faut cependant noter que certaines victimes tiennent tête ou tentent de dialoguer avec leur agresseur.

4.3.2. Réactions de l'entourage de la victime

Quelles sont les réactions de l'entourage face à la victime de violence ? Elles diffèrent selon qu'il s'agit des parents ou de la belle famille ou encore des voisins, des amis et des collègues.

Réaction de l'entourage	Compassion	Aide	Sympathie	Retrait	Accable	Total
Parents	11	33	3	14	2	63
Belle famille	4	2	1	11	9	27
Voisinage	6	6	6	5	1	24
Amis	5	18	8	0	0	31
Collègues	4	4	3	0	0	11

	Compassion	Aide	Sympathie	Retrait	Accable	Total
Parents	17%	52%	5%	22%	3%	100%
Belle famille	15%	7%	4%	41%	33%	100%
Voisinage	25%	25%	25%	21%	4%	100%
Amis	16%	58%	26%	0%	0%	100%
Collègues	36%	36%	27%	0%	0%	100%

L'aide vient surtout des amis. La famille apporte son aide dans la moitié des cas, mais elle reste assez souvent en retrait et peut même, mais c'est très rare, accabler la victime. La belle famille est le plus souvent en retrait et une fois sur trois elle accable la victime. Le voisinage comme les collègues apporte sympathie et aide.

4.4. Demandes exprimées par les victimes au centre d'écoute

Information sur les demandes	Nb cas
Soutien psychologique	75
Conseil juridique	72
Orientations	51
Hébergement	6
Soutien matériel	6
Médiation	2
Aide sociale	2
Aide médicale	2
Poursuivre le mari	2
Réconciliation	1
Poursuivre le mari	1
Aide pour trouver du travail	1
Orientation vers le psychiatre	1
Total	**221**

Les demandes exprimées par les victimes aux centres d'écoute sont avant tout celles d'un soutien psychologique, mais également d'un conseil juridique ou simplement des orientations.

Les demandes d'ordre matériel sont très peu nombreuses.

Deux femmes disent vouloir poursuivre leur mari en justice.

La plupart des femmes victimes n'envisagent pas de quitter leur conjoint ou leur famille; elles n'ont souvent pas de solutions de rechange. Elles patientent aussi longtemps qu'elles le peuvent. Certaines font des tentatives pour trouver de l'aide, comme l'indique le fait que 23 des victimes aient déjà contacté le centre auparavant.

5. Les facteurs de risque de violence : pistes de réflexion

Il est tentant d'essayer d'identifier ce qui pourrait être des facteurs de risque de violence à partir des données retenues dans le compte rendu d'écoute et ce malgré le nombre encore restreint de cas rassemblés. Trois pistes méritent d'être suivies, à savoir:

- ❍ Les facteurs économiques défavorables;
- ❍ Les maladies mentales, l'alcoolisme et la consommation de drogue;
- ❍ Les situations engendrant de graves frustrations chez l'agresseur;
- ❍ Les situations de fragilités particulières des victimes.

5.1. Les facteurs économiques défavorables

Le manque de ressources, le chômage et les problèmes liés au logement sont des facteurs souvent associés à des violences.

Le manque de ressources financières est un problème souvent évoqué; ainsi, selon un témoignage recueilli, les disputes naissent à cause de l'argent : elle demande de l'argent a son mari, et lui ne travaille pas et quand il travaille il prend l'argent pour boire de l'alcool.

L'insuffisance ou l'absence de moyens d'existence est cité en tête (32 fois) des violences socio-économiques. Comme on l'a dit, il s'agit moins de violence que de facteur associé à d'autres violences, autrement dit un facteur de risque.

Les problèmes de logement sont également cités souvent.

Le problème vient surtout de ce que le couple n'a pas de logement indépendant (8 cas)et que la victime vit donc chez ses beaux parents, ce qui est source de conflit. Par exemple ce cas :c'est une femme qui vit avec sa belle famille dans un appartement F2 avec 3 enfants en cas de problèmes le mari n'entend pas sa femme il croit ses sœurs et donc il frappe sa femme.

L'exigüité du logement est également citée comme problème, tel ce couple qui partage la même chambre avec les 4 enfants dont le plus âgé a 18 ans.

5.2. Maladie mentale, alcoolisme et consommation de drogue

Le compte rendu d'écoute relève les «facteurs aggravants» des agresseurs, en plus de l'agressivité, les réponses relevées sont les suivantes

Facteur aggravant	Nombre Agresseurs
Maladie mentale	3
Toxicomanie	4
Alcool	4

Drogue	1
Alcool + drogue	3
Antécédents judiciaires	3

Le fait que ces problèmes, pris ensembles, concernent plus de 1/10 des agresseurs indique qu'il s'agit effectivement de facteurs de risque.

5.3. Les situations engendrant de graves frustrations chez l'agresseur :

Moins évidents que les situations économiques défavorables, ou les addictions à l'alcool ou aux drogues, les situations où l'agresseur vit des frustrations importantes semblent également être des facteurs de risque de violences. Parmi elles on peut identifier les cas où le mari connaît des déficiences sexuelles, le chômage et les difficultés professionnelles, ainsi que les situations d'infériorité de l'agresseur par rapport à la victime.

Problèmes au plan de sexualité : Des violences particulièrement sévères sont le fait de deux maris présentant des problèmes liés à leur sexualité : impuissance et stérilité. Ainsi cette jeune femme de 25 ans mariée depuis 2 ans dont le mari est impuissant : il la séquestre, la torture (brûlures par des cigarettes) et menace de la faire violer par ses amis. Ou cette autre, trompée et battue par son mari depuis qu'il a appris que c'était lui qui était stérile.

Chômage et situations d'infériorité par rapport à la victime :

Le chômage, même quant il n'engendre pas la misère, constitue une frustration et est cité comme facteur aggravant, surtout qu'il s'accompagne d'alcoolisme et de consommation de drogue.

Ainsi le mari de cette femme qui subvient aux besoins de son époux cumule la frustration du chômage et l'alcoolisme avec celle d'une situation d'infériorité vis-à-vis de sa femme.

On peut également citer le cas de ce paysan qui épouse une citadine, et qui malgré les efforts de cette dernière pour se faire accepter, la bat et finit par la ramener chez ses parents

Et que penser de ce garçon de 30 ans, au chômage, qui viole sa sœur de 25 ans, étudiante à l'université ?

5.4. Les situations de fragilités particulières des victimes :

Handicaps : plusieurs victimes battues ou violées souffrent d'un handicap :

- ❍ Femme handicapée victime de violence physique et psychologique depuis son enfance, au début c'était les frères, mais après son mariage c'est le mari qui est violent avec elle.
- ❍ Une jeune femme handicapée à 100% battue par ses frères
- ❍ Jeune fille de 17 ans handicapée, violée par son père, se retrouve enceinte
- ❍ Une enfant handicapée mentale abusée par son père

Antécédents honteux : Certaines victimes ont une fragilité née d'antécédents vécus comme honteux qu'elles souhaitent cacher. Ainsi cette femme, ancienne enfant assistée qui s'est mariée avec un veuf père de 2 enfants, et cette autre qui a eu un enfant illégitime avant son mariage, sont toutes les deux régulièrement maltraitées, insultées et menacées par leur mari de divulguer leur passé■

CONCLUSION

Les cas de violence rapportés ci-dessus sont pour la plupart des cas graves. C'est ce qui différencie les données recueillies à partir de centres d'écoute de celles qui seraient recueillies par une enquête de prévalence.

L'écoute permet à des femmes de parler des violences dont elles sont victimes, même de celles qu'elles taisent à tous.

Quand les femmes s'adressent aux centres d'écoute c'est en général pour des problèmes sévères, soit que la violence dont elles sont victime est particulièrement grave en soi, soit qu'elle se répète tant que ces victimes sont à bout.

C'est probablement ce qui explique que certaines violences considérées sinon comme normales, du moins comme supportables (par exemple des remarques blessantes de la belle mère ou des belles sœurs, des injures ou des coups occasionnels du frère ou du mari) soient relativement peu recensées dans cette étude.

Inversement des violences très graves dont l'écoute anonyme permet seule le dévoilement ne sont pas rares. C'est ainsi que dans notre étude le pourcentage d'inceste est très supérieur à ce qu'il pourrait être dans une étude de prévalence (à supposer mêmes que les victimes osent en parler).

Il faut donc se garder de lire les statistiques rapportées ici comme si elles étaient représentatives des violences en général.

Ceci étant rappelé, on peut au contraire apprécier le fait que l'écoute permette de dévoiler ces violences souvent ignorées, voire niées ou encore très sous évaluées.

La mise en réseau des comptes rendus d'écoute de centres divers dispersés sur tout le territoire présente à l'évidence beaucoup d'avantages.

En premier lieu, il permet de mettre en valeur l'énorme travail réalisé par ces centres. Grâce à ces centres, des femmes violentées trouvent une oreille attentive à leurs malheurs; le réseau va faire connaître ce travail difficile et important.

Il va également permettre un cumul d'expérience entre tous les centres.

Enfin et c'est là son principal intérêt il va permettre d'accumuler des données, de les exploiter ensemble de manière à mieux connaître le phénomène de violence contre les femmes et à mieux le faire connaître. Il permettra de mieux convaincre la société et les pouvoirs publics de l'importance de ces problèmes, de manière à trouver ensemble et à mettre en œuvre les moyens de prévenir ces violences et d'apporter aux victimes l'appui dont elles ont besoin.

En tout état de cause, ce que nous apprennent ces comptes rendus d'écoute est très important. On peut très brièvement le résumer ainsi :

Les violences touchent toutes les catégories sociales : parmi les victimes on trouve des épouses de cadre supérieur, des femmes qui ont suivi l'université. Cependant les conditions socio-économiques difficiles et les conditions de logement n'assurant pas une vie autonome du couple favorisent ces violences.

Les violences sont présentes partout de l'est à l'ouest du pays. Si les grandes villes sont très représentées, les villages et même les haouchs sont des lieux où les femmes sont aussi violentées.

Ces violences sont parfois très graves : notre société n'est pas à l'abri des perversions que l'on croyait l'apanage de pays du Nord■

NOUS AVONS SAISI, À CE JOUR 20 JUILLET 2009, 200 QUESTIONNAIRES SUR LA BASE DE DONNÉES DU RÉSEAU BALSAM DES CENTRES D'ÉCOUTE EN ALGÉRIE.

ANNEXE 1
CANEVAS COMMUN DE RECUEIL DES DONNÉES

Femmes Victimes de Violence
Compte rendu d'écoute

QUESTIONNAIRE N° :……………..

1. INFORMATIONS SUR LES VIOLENCES SUBIES

Nom du centre: date de l'entretien: heure: nom de l'écoutant
Avez-vous déjà appelé ? ○ Oui ○ Non
Si oui à quelle date ? ………………………………………………………………………….

Comment avez-vous connu le centre ? ○ Ami (e) ○ Un proche ○ Une bénéficiaire du centre ○ Hôpital ○ Un membre de la famille ○ Une connaissance ○ Gendarmerie nationale ○ Commissariat de police ○ Tribunal ○ Associations ○ Moyen de communication : - radio - tv - presse - publicité - société information ○ Autres (précisez)…………………………………………………………………………

Avez-vous déjà appelé ou vous êtes vous déjà rendu à la cellule d'écoute ? ○ Oui ○ Non
Si oui à quelle date ?

Type de violence : ○ Physique ○ Sexuelle ○ Psychologique ○ Socio-économique ○ Juridique

Facteurs aggravants de la violence : ○ Drogue ○ Toxicomanie ○ Agressivité ○ Maladie mentale ○ Délinquance ○ Autres (précisez)…………………………………………

Résumé de la violence :

Mesures prises par la victime : ○ Dépôt de plainte à la police ○ Appel à un avocat ○ Contact avec association (préciser) ……………… ○ Autre (préciser)……………………………

2. INFORMATIONS SUR LA VICTIME

Nom : **Prénom :** **Surnom :** **Région :**
Adresse : **Tél :**
Milieu : ○ Grande ville ○ Ville moyenne et petite ○ Village ○ Haouch et maison isolée

Nature de l'habitat : ○ Traditionnelle ○ Moderne ○ Précaire ○ Chambre d'hôtel ○ Appartement ○ Villa ○ Construction illicite ○ Bidonville ○ Sdf

Age :……. Situation familiale : ○ Mariée avec acte ○ Mariée par fatiha ○ Concubinage ○ Séparée ○ Divorcée ○ Veuve ○ Célibataire ○ Fiancée
Durée du mariage :…………………………Nombre d'enfant :…………………………

Mariage antérieur : ○ Oui ○ Non Durée mariage antérieur: Nombre d'enfant :

Niveau d'instruction : ○ Sans ○ Primaire ○ Moyen ○ Secondaire ○ Universitaire ○ Religieux

Formation professionnelle:..

Profession et/ou activité : ○ Cadre supérieur ou profession libérale ○ Cadre moyen ○ Employée ○ Ouvrière ○ Paysanne ○ Artisane ○ Femme au foyer ○ Chômeuse ○ Étudiante ou élève ○ Retraitée ○ (Travail informel)

Vulnérabilité particulière : ○ Enceinte ○ Enceinte et allaitante ○ Handicapée ○ Maladie chronique ○ Autre (précisez)……………...

3. Informations sur l'agresseur

Nom : **Sexe :** ○ Masculin ○ Féminin **Âge :**

Relation de la victime avec l'agresseur : ○ Conjoint ○ Conjoint Séparé ○ Ex Mari ○ Fiancé ○ Ex-Fiancé ○ Ami ○ Mari ○ Petit Ami ○ Belle Mère ○ Amant ○ Père ○ Mère ○ Fils ○ Fille ○ Frère ○ Sœur ○ Membre de la famille de la victime ○ Membre de la famille du mari /Ex mari ○ Voisin ○ Collègue ○ Chef de service ○ Représentant de l'éducation ou de l'administration ○ Camarade d'école ○ Aucune relation ○ Autre (Précisez) :……………………………

Situation Familiale : ○ Marié ○ Marlé Sans Acte ○ Célibataire ○ Fiancé ○ Divorcé ○ Veuf

Niveau D'instruction : ○ Sans ○ Primaire ○ Moyen ○ Secondaire ○ Universitaire

Profession :..

Fonction : ○ Cadre Supérieur Ou Profession Libérale ○ Cadre Moyen ○ Employé ○ Ouvrier ○ Paysan ○ Artisan ○ Sans Profession ○ Chômeur ○ Étudiant Ou Élève ○ Retraité ○ Autres (Précisez) : ....

Circonstances Aggravantes : ○ Antécédents Judiciaires ○ Alcoolisme ○ Drogue ○ Toxicomanie ○ Autres (Précisez) : ....

4. Informations sur la violence

	Fréquence de la violence	Le lieu de l'agression	Moment de l'agression	Depuis quand
Nature de l'agression	1 Tout le temps 2. Répétitive 3. Moyenne 4.. Rarement 5. 1ère fois	1. Domicile conjugal 2. Lieu de travail/lieu d'étude 3. La rue 4. Chez la famille 5. Lieu public 6. Le domicile victime 7.Domicile agresseur	1. Matinée 2. Milieu de la journée 3. Après midi 4. La nuit 5. Tout le temps	Moins d'1 semaine 1 Semaine à moins d'un mois 1 Mois à moins d'1 an 1 An et plus
Coups et blessures				
Kidnapping				
Séquestration				

Brûlures				
Torture				
Strangulation				
Fractures				
Consommation forcée de drogue				
Tentative de meurtre				
Polytraumatismes				
Autre (précisez) :				

4.1 VIOLENCE PHYSIQUE

Les instruments de l'agression : ○ Coups portés avec les pieds ○ Avec les mains ○ Avec les poings ○ Arme blanche ○ Outils de maison ○ Bâton ou ce qui y ressemble ○ Produits chimiques ○ Dents ○ Arme à feu

4.2. AGRESSION SEXUELLE

Nature de l'agression	Fréquence de la violence	Le lieu de l'agression	Le moment de l'agression	Depuis quand
	1. Tout le temps 2. Répétitive 3. Moyenne 4.. Rarement 5. 1ère fois	1. Domicile conjugal 2. Lieu de travail/lieu d'étude 3.La rue 4. Chez la famille 5. Lieu public 6. Le domicile de la victime 7 Domicile de l'agresseur	1. Matinée 2. Milieu de la journée 3. Après midi 4.La nuit 5. Tous le temps	Moins d'1 semaine 1 semaine à moins d'un mois 1 mois à moins d'1 an 1 an et plus
Non partage de la couche depuis + de 4 mois				
Viol conjugal				
Transmission d'IST				
Viol				
Tentative de viol				
Inceste				
Violence dans les relations sexuelles				
Harcèlement sexuel				
Attouchement				
Incitation à la débauche				
Proxénétisme **Autres**				

4.3 Violence Psychologique

Nature de l'agression	Fréquence de la violence 1. Tout le temps 2. Répétitive 3. Moyenne 4.. Rarement 5. 1ère fois	Le lieu de l'agression 1. Domicile conjugal 2. Lieu de travail/ lieu d'étude 3. La rue 4. Chez la famille 5. Lieu public 6. Le domicile de la victime 7.Domicile de l'agresseur	Le moment de l'agression 1. Matinée 2. Milieu de la journée 3. Après midi 4. La nuit 5.Tous le temps	Depuis quand 1. Moins d'1 semaine 1 Semaine à moins d'un mois 1 Mois à moins d'1 an 1 An et plus
Insultes, diffamation				
Menace				
Menace de mort				
Menace de coups et blessures				
Menace de brûlure				
Menace de divorce				
Menace d'expulsion du domicile conjugal				
Menace de kidnap-ping d'enfant				
Kidnapping d'enfant				
Menace d'interdiction de travailler				
Infidélité				
Accusation de dé-bauche				
Accusation de vol				
Accusation de folie				
Provocation				
Interdiction de pro-créer				
Interdiction de sortir				
Dévalorisation				
Privation de contact social ou familial				
Tentative de mariage forcé				
Violation de domicile				
Chantage				
Autre (Précisez)				

4.4 Violence socio-économique

Nature de l'agression	Fréquence de la violence	Le lieu de l'agression	Le moment de l'agression	Depuis quand
	1. Tout le temps 2. Répétitive 3. Moyenne 4.. Rarement 5. 1ère fois	1. Domicile conjugal 2. Lieu de travail/lieu d'étude 3. La rue 4. Chez la famille 5. Lieu public 6. Le domicile de la victime 7.Domicile de l'agresseur	1. Matinée 2. Milieu de la journée 3. Après midi 4. La nuit 5.Tous le temps	1. Moins d'1 semaine 1 Semaine à moins d'un mois 1 Mois à moins d'1 an 1 An et plus
Expulsion du domicile conjugal				
Interdiction d'instruire les enfants				
Insuffisance ou absence de moyens d'existence				
Privation de moyens d'existence				
Accaparement des propriétés				
Accaparement des effets personnel				
Extorsion de salaire				
Interdiction de se marier				
Interdiction d'aller a l'école				
Interdiction de travailler				
Logement non indépendant				
Interdiction de se soigner				
Abandon				
Autre (Précisez)				

4.5 Violence juridique

	Fréquence de la violence	Le lieu de l'agression	Le moment de l'agression	Depuis quand
Nature de l'agression	1. Tout le temps 2. Répétitive 3. Moyenne 4.. Rarement 5. 1ère fois	1. Domicile conjugal 2. Lieu de travail/lieu d'étude 3. La rue 4. Chez la famille 5. Lieu public 6. Le domicile de la victime 7.Domicile de l'agresseur	1. Matinée 2. Milieu de journée 3. Après midi 4. La nuit 5. Tout le temps	1. moins d'1 semaine 1 semaine à moins d'un mois 1 mois à moins d'1 an 1 an et plus
Difficulté d'exécution d'un jugement de : Divorce Octroi de Logement Garde enfants Pension alimentaire				
Divorce abusif				
Non enregistrement du mariage à l'état civil				
Vol de document d'identité				
Falsification des documents				
Non enregistrement des enfants à l'état civil				
Interdiction du droit de garde				
Licenciement abusif				
Refus de réintégrer le domicile conjugal				
Refus de réintégrer le domicile familial				
Polygamie				
Mariage non prouvé				
Autre (Précisez)				

5. Information sur les témoins

Relation de la victime avec le témoin : ○ Sans témoin ○ Enfant de la victime ○ Personne ayant un lien avec la victime ○ Personne ayant un lien avec l'agresseur ○ Collègues de travail ou camardes d'école ○ Voisin ○ Ami (e) ○ Autres personnes que connaît la victime ○ Personnes inconnus ○ Autre (précisez)..

6. Informations sur les effets de la violence sur la victime

Effet physique : ○ Pas de traces ○ Handicap ○ Traumatisme ○ Douleur ○ Blessures ○ Égratignures ○ Fractures ○ Amputation d'un membre ○ Brûlure ○ Maladie chronique ○ Fausse couche ○ Grossesse ○ Saignement ○ Perte de virginité ○ Avortement ○ Autre (préciser)……...

Effet psychologique : ○ Servitude ○ Perte d'appétit ○ Stress ○ Dépression ○ Perte de repères temporel ou spatial ○ Peur ○ Hystérie ○ Tentative de suicide ○ Mauvaise estime de soi ○ Sentiment de honte et de culpabilité ○ Retrait de toute vie sociale ○ Autre (précisez)……..

Effet socio-économique : Arrêt de travail : ○ Oui ○ Non Durée de l'arrêt………

Perte d'emploi : ○ Oui ○ Non

Effet sur les enfants : ○ Vagabondage ○ Violence à l'école ○ Effet psychologique ○ Déperdition scolaire ○ Absentéisme ○ Handicap ○ Malnutrition ○ Délinquance

7. Réactions de l'entourage

Parents :	○ Compassion ○ Aide ○ Sympathie ○ Retrait ○ Accable
Belle Famille :	○ Compassion ○ Aide ○ Sympathie ○ Retrait ○ Accable
Voisinage :	○ Compassion ○ Aide ○ Sympathie ○ Retrait ○ Accable
Amis :	○ Compassion ○ Aide ○ Sympathie ○ Retrait ○ Accable
Collègues :	○ Compassion ○ Aide ○ Sympathie ○ Retrait ○ Accable

8. Informations sur les demandes

Les demandes : ○ Orientations ○ Conseil juridique ○ Hébergement ○ Réconciliation ○ Médiation ○ Soutien matériel ○ Soutien psychologique ○ Poursuivre le mari ○ Groupe de parole ○ Aide sociale ○ Aide médicale ○ Autre (précisez) :…………………………...

9. Suites données par le centre

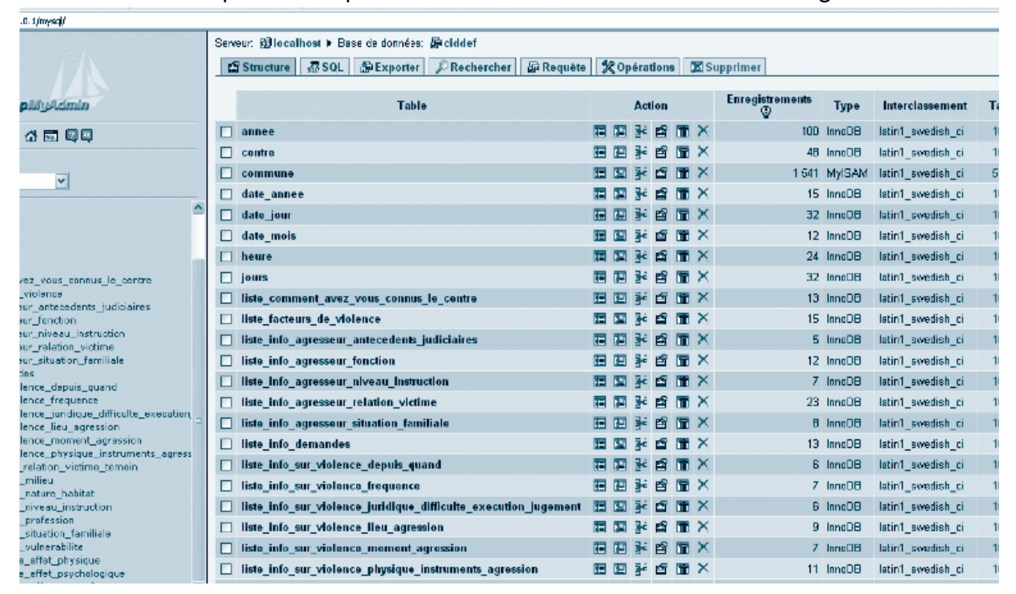
Stratégies de défense de la victime : ○ Mutisme ○ Soumission ○ Evitement de toute situation déclenchante ○ Autre réaction passive (préciser)

○ Tient tête ○ Agresse ○ Met en sécurité les enfants ○ Met en sécurité ses papiers ○ Dialogue avec agresseur ○ Autre réaction active (préciser)

ANNEXE 2

TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNÉES

Conception et implémentation de la base de données «fig. 1»



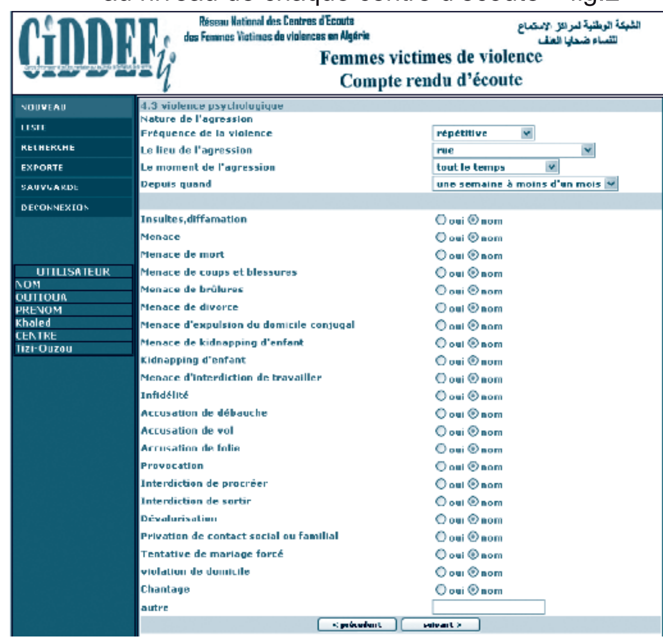
Serveur: localhost ▸ Base de données: cidddef

Structure | SQL | Exporter | Rechercher | Requête | Opérations | Supprimer

Table	Action	Enregistrements	Type	Interclassement
annee		100	InnoDB	latin1_swedish_ci
centre		48	InnoDB	latin1_swedish_ci
commune		1 541	MyISAM	latin1_swedish_ci
date_annee		15	InnoDB	latin1_swedish_ci
date_jour		32	InnoDB	latin1_swedish_ci
date_mois		12	InnoDB	latin1_swedish_ci
heure		24	InnoDB	latin1_swedish_ci
jours		32	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_comment_avez_vous_connus_le_centre		13	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_facteurs_de_violence		15	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_agresseur_antecedents_judiciaires		5	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_agresseur_fonction		12	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_agresseur_niveau_instruction		7	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_agresseur_relation_victime		23	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_agresseur_situation_familiale		8	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_demandes		13	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_sur_violence_depuis_quand		6	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_sur_violence_frequence		7	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_sur_violence_juridique_difficulte_execution_jugement		6	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_sur_violence_lieu_agression		9	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_sur_violence_moment_agression		7	InnoDB	latin1_swedish_ci
liste_info_sur_violence_physique_instruments_agression		11	InnoDB	latin1_swedish_ci

Fig.1

Réalisation d'un masque de saisi pour la collecte d'information au niveau de chaque centre d'écoute « fig.2»



CIDDEF

Réseau National des Centres d'Ecoute des Femmes Victimes de violences en Algérie

الشبكة الوطنية لمراكز الاستماع للنساء ضحايا العنف

Femmes victimes de violence
Compte rendu d'écoute

NOUVEAU
LISTE
RECHERCHE
EXPORTE
SAUVEGARDE
DECONNEXION

UTILISATEUR
NOM
OUTTOUA
PRENOM
Khaled
CENTRE
Tizi-Ouzou

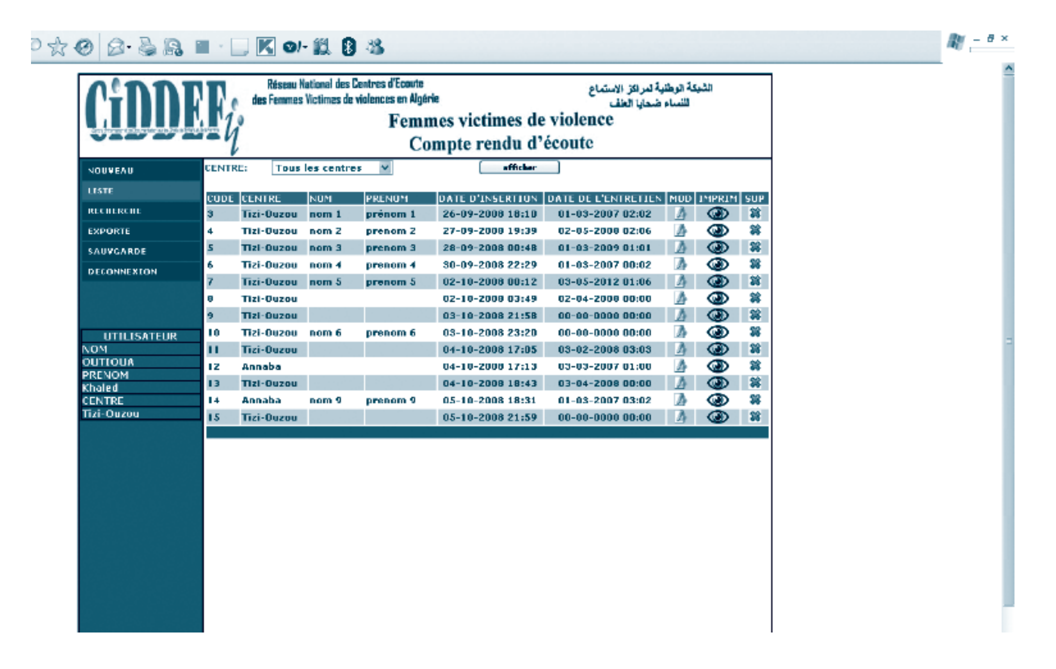
4.3 violence psychologique

Nature de l'agression

Fréquence de la violence	répétitive
Le lieu de l'agression	rue
Le moment de l'agression	tout le temps
Depuis quand	une semaine à moins d'un mois

Insultes,diffamation	oui / nom
Menace	oui / nom
Menace de mort	oui / nom
Menace de coups et blessures	oui / nom
Menace de brûlures	oui / nom
Menace de divorce	oui / nom
Menace d'expulsion du domicile conjugal	oui / nom
Menace de kidnapping d'enfant	oui / nom
Kidnapping d'enfant	oui / nom
Menace d'interdiction de travailler	oui / nom
Infidélité	oui / nom
Accusation de débauche	oui / nom
Accusation de vol	oui / nom
Accusation de folie	oui / nom
Provocation	oui / nom
Interdiction de procréer	oui / nom
Interdiction de sortir	oui / nom
Dévalorisation	oui / nom
Privation de contact social ou familial	oui / nom
Tentative de mariage forcé	oui / nom
violation de domicile	oui / nom
Chantage	oui / nom
autre	

< précédent | suivant >



CiDDEF
Réseau National des Centres d'Ecoute des Femmes Victimes de violences en Algérie
الشبكة الوطنية لمراكز الاستماع للنساء ضحايا العنف
Femmes victimes de violence
Compte rendu d'écoute

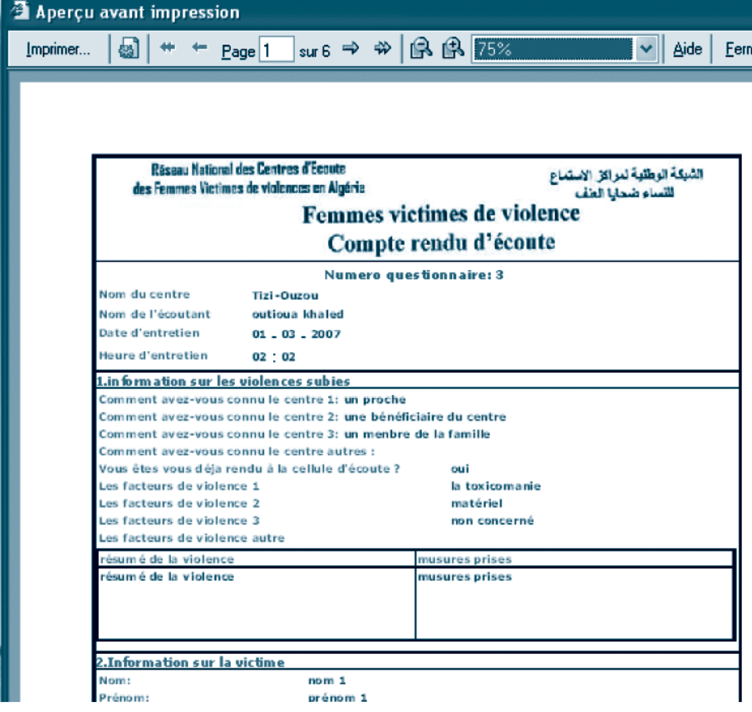
NOUVEAU
LISTE
RECHERCHE
EXPORTE
SAUVGARDE
DECONNEXION

UTILISATEUR
NOM
OUTIOUA
PRENOM
Khaled
CENTRE
Tizi-Ouzou

CENTRE: Tous les centres afficher

CODE	CENTRE	NOM	PRENOM	DATE D'INSERTION	DATE DE L'ENTRETIEN	MOD	IMPRIM	SUP
3	Tizi-Ouzou	nom 1	prénom 1	26-09-2008 18:10	01-03-2007 02:02			
4	Tizi-Ouzou	nom 2	prenom 2	27-09-2008 19:39	02-05-2008 02:06			
5	Tizi-Ouzou	nom 3	prenom 3	28-09-2008 00:48	01-03-2009 01:01			
6	Tizi-Ouzou	nom 4	prenom 4	30-09-2008 22:29	01-03-2007 00:02			
7	Tizi-Ouzou	nom 5	prenom 5	02-10-2008 00:12	03-05-2012 01:06			
8	Tizi-Ouzou			02-10-2008 03:49	02-04-2008 00:00			
9	Tizi-Ouzou			03-10-2008 21:58	00-00-0000 00:00			
10	Tizi-Ouzou	nom 6	prenom 6	03-10-2008 23:20	00-00-0000 00:00			
11	Tizi-Ouzou			04-10-2008 17:05	03-02-2008 03:03			
12	Annaba			04-10-2008 17:13	03-03-2007 01:00			
13	Tizi-Ouzou			04-10-2008 18:43	03-04-2008 00:00			
14	Annaba	nom 9	prenom 9	05-10-2008 18:31	01-03-2007 03:02			
15	Tizi-Ouzou			05-10-2008 21:59	00-00-0000 00:00			

Fig.3



Aperçu avant impression
Imprimer... Page 1 sur 6 75% Aide Ferm

Réseau National des Centres d'Ecoute des Femmes Victimes de violences en Algérie
الشبكة الوطنية لمراكز الاستماع للنساء ضحايا العنف
Femmes victimes de violence
Compte rendu d'écoute

Numero questionnaire: 3
Nom du centre Tizi-Ouzou
Nom de l'écoutant outioua khaled
Date d'entretien 01 - 03 - 2007
Heure d'entretien 02 : 02

1.information sur les violences subies
Comment avez-vous connu le centre 1: un proche
Comment avez-vous connu le centre 2: une bénéficiaire du centre
Comment avez-vous connu le centre 3: un menbre de la famille
Comment avez-vous connu le centre autres :
Vous êtes vous déja rendu à la cellule d'écoute ? oui
Les facteurs de violence 1 la toxicomanie
Les facteurs de violence 2 matériel
Les facteurs de violence 3 non concerné
Les facteurs de violence autre

résumé de la violence	musures prises
résumé de la violence	musures prises

2.Information sur la victime
Nom: nom 1
Prénom: prénom 1

Fig.4

Fig.2
Réalisation d'une interface permettant l'exploitation des données (enregistrer, consulter et modifier) « fig.3 fig.4»

Réalisation d'une interface permettant l'exportation et la sauvegarde des données « fig.5»

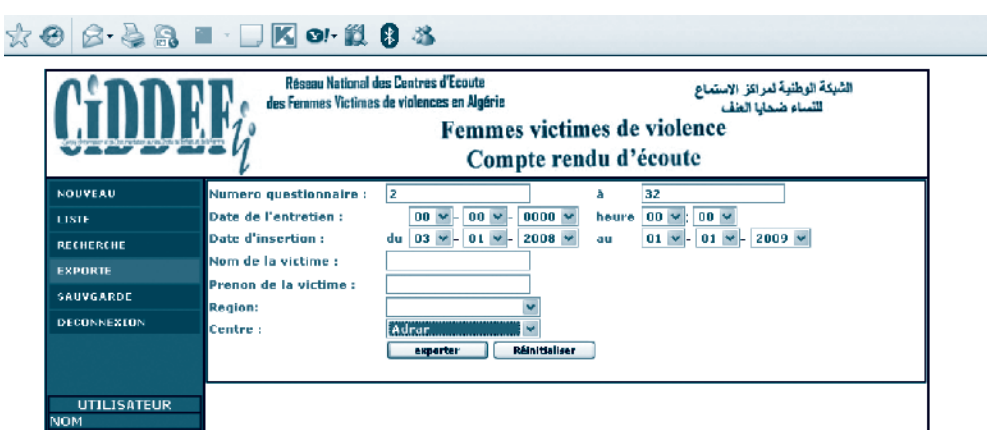


Fig.5

5- Etat statistique pour l'analyse des données

Les états statistiques sont générés par une application local développée en JAVA. Celle ci exploite les données générées par l'application WEB « fig.6 fig7 ».

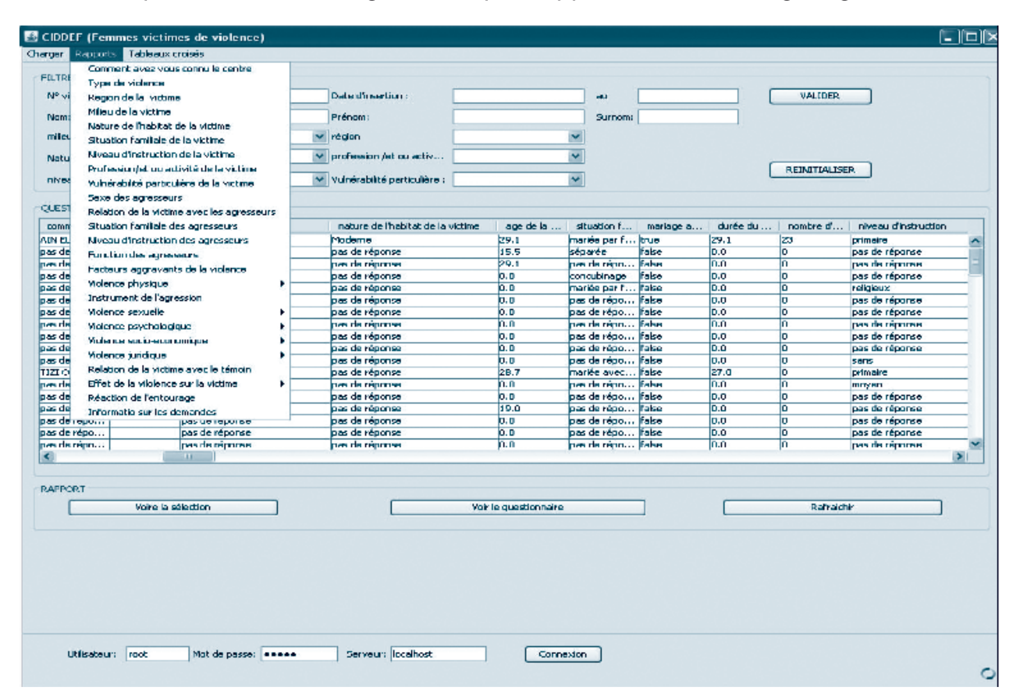
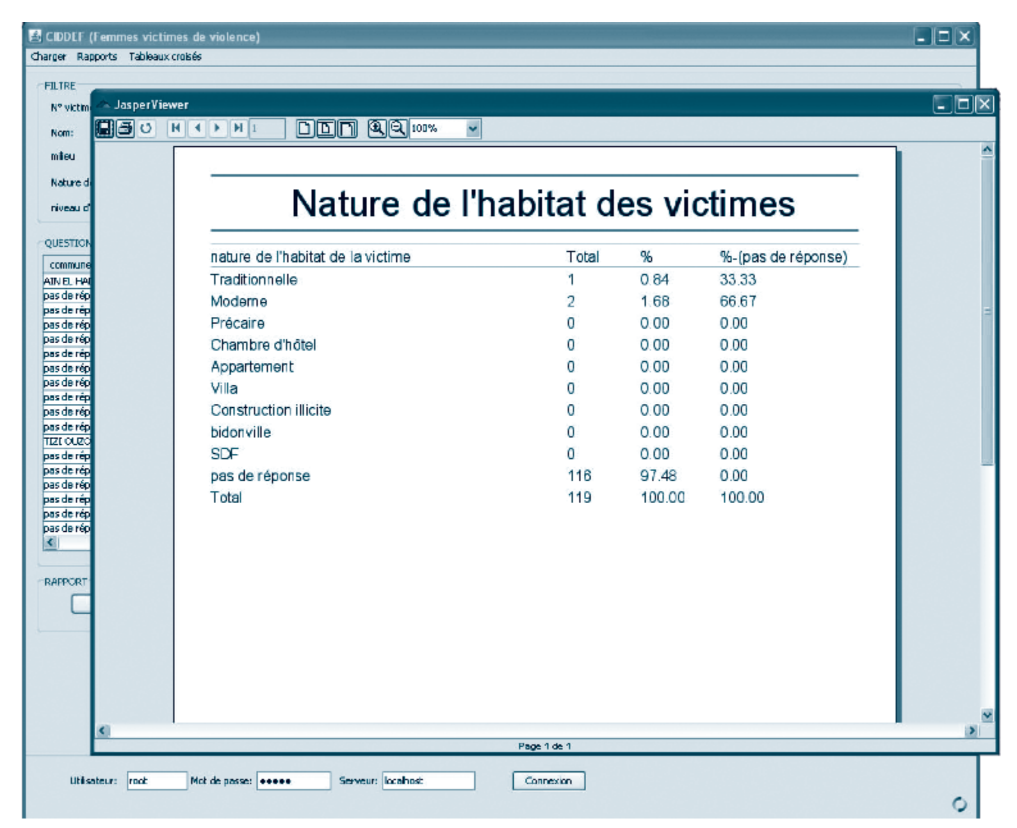


Fig.6



Nature de l'habitat des victimes

nature de l'habitat de la victime	Total	%	%-(pas de réponse)
Traditionnelle	1	0.84	33.33
Moderne	2	1.68	66.67
Précaire	0	0.00	0.00
Chambre d'hôtel	0	0.00	0.00
Appartement	0	0.00	0.00
Villa	0	0.00	0.00
Construction illicite	0	0.00	0.00
bidonville	0	0.00	0.00
SDF	0	0.00	0.00
pas de réponse	116	97.48	0.00
Total	119	100.00	100.00

Fig.7

ANNEXE 3
Manuel d'utilisation de la base de données des femmes victimes de violences

1-L'ACCÈS À LA BASE DE DONNÉES :

L'accès à la base de données se fait via l'internet en mettant le lien :

http://www.ciddef-dz.com/base/

dans la barre d'adresse d'un navigateur web tel qu'internet explorer (figure-1)

Vous verrez apparaître la page si dessus (figure-1)



Figure-1

On distingue trois parties SONDAGE, EXPLOITATION et UTILISATEUR.

Les parties EXPLOITATION et UTILISATEUR sont utilisées par le CIDDEF pour la gestion des rapports et des comptes.

SONDAGE est utilisé par les centres d'écoute pour la saisie des rapports d'écoute.

2-L'accès à la partie sondage :

Cliquer sur le bouton sondage le navigateur vous chargera l'interface si dessous (figure-2) :

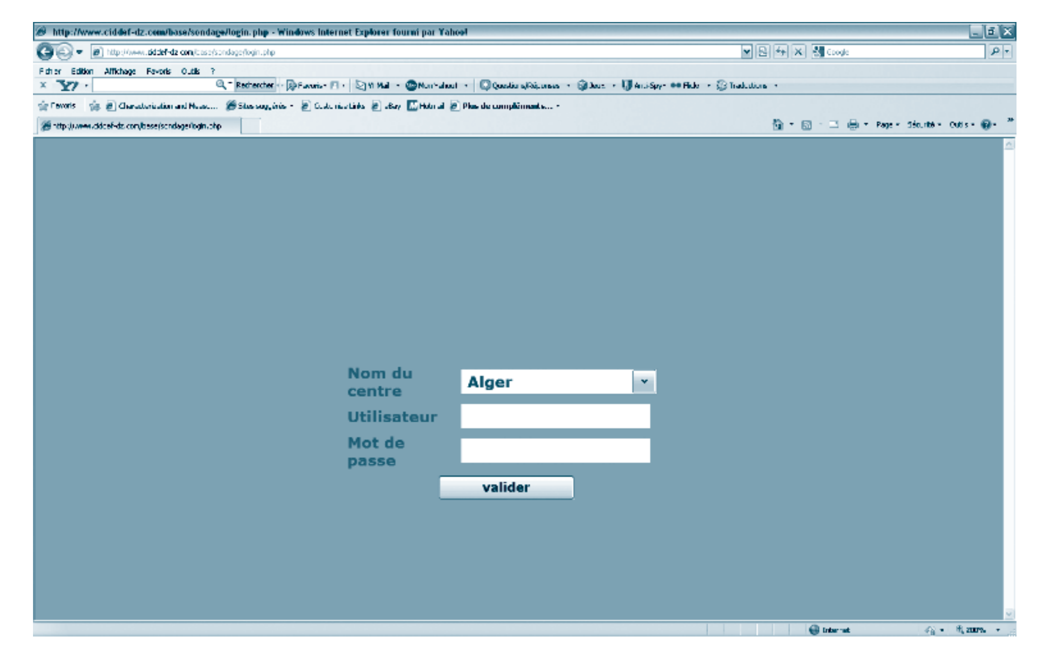
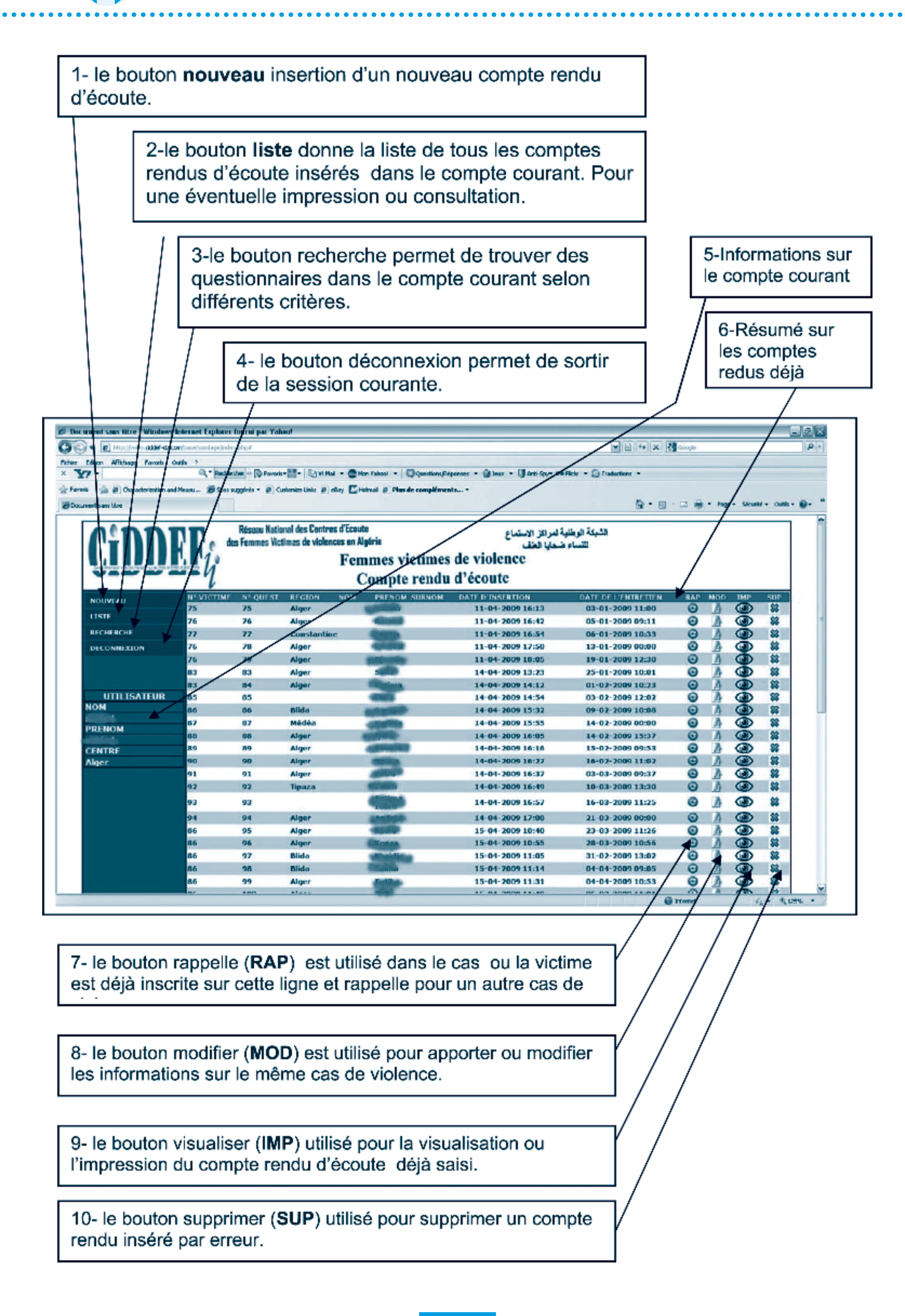


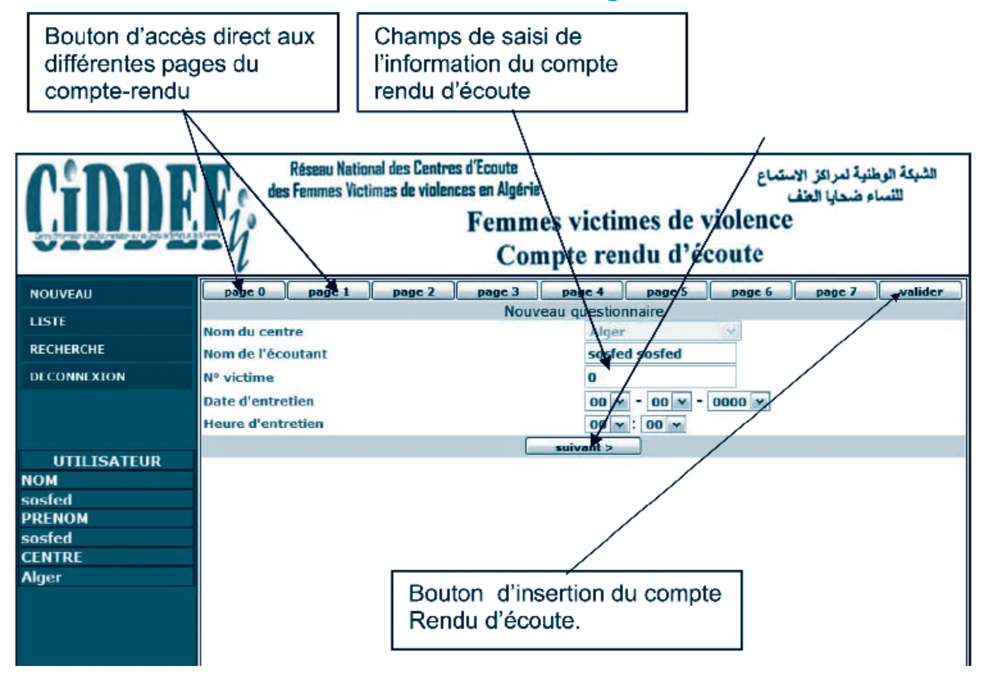
Figure-2

Saisissez les informations communiquées par l'administrateur de la base de données (CIDDEF), la wilaya du centre l'utilisateur et le mot de passe. Validez la saisie, si les informations validées sont correctes vous verrez apparaître l'interface suivante :

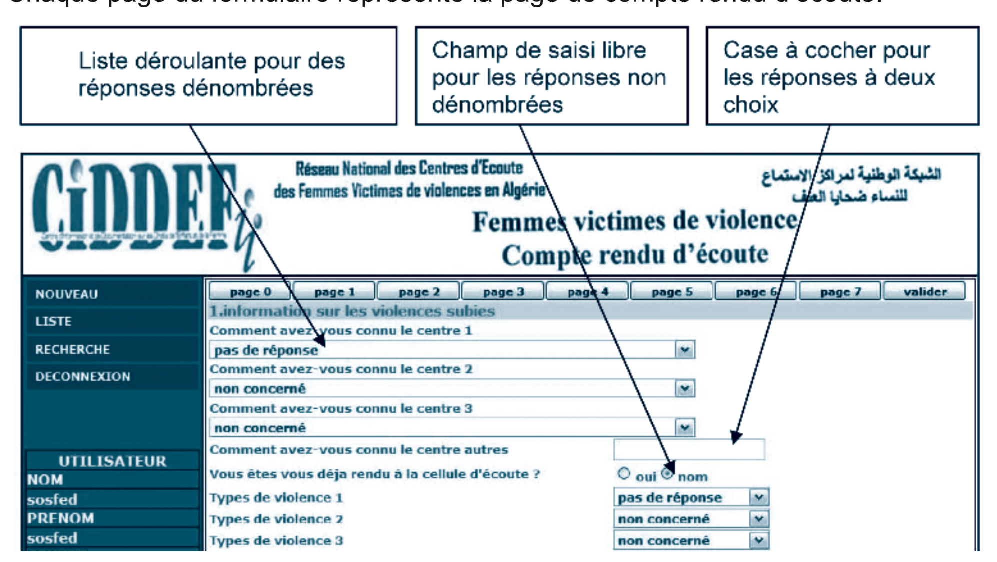

1- le bouton **nouveau** insertion d'un nouveau compte rendu d'écoute.
2-le bouton **liste** donne la liste de tous les comptes rendus d'écoute insérés dans le compte courant. Pour une éventuelle impression ou consultation.
3-le bouton recherche permet de trouver des questionnaires dans le compte courant selon différents critères.
4- le bouton déconnexion permet de sortir de la session courante.
5-Informations sur le compte courant
6-Résumé sur les comptes redus déjà
Réseau National des Centres d'Ecoute des Femmes Victimes de violences en Algérie
الشبكة الوطنية لمراكز الاستماع للنساء ضحايا العنف
Femmes victimes de violence
Compte rendu d'écoute
NOUVEAU
LISTE
RECHERCHE
DECONNEXION
UTILISATEUR
NOM
PRENOM
CENTRE
Alger
N° VICTIME
N° QUEST
REGION
NOM
PRENOM SURNOM
DATE D'INSERTION
DATE DE L'ENTRETIEN
RAP
MOD
IMP
SUP
7- le bouton rappelle (**RAP**) est utilisé dans le cas ou la victime est déjà inscrite sur cette ligne et rappelle pour un autre cas de
8- le bouton modifier (**MOD**) est utilisé pour apporter ou modifier les informations sur le même cas de violence.
9- le bouton visualiser (**IMP**) utilisé pour la visualisation ou l'impression du compte rendu d'écoute déjà saisi.
10- le bouton supprimer (**SUP**) utilisé pour supprimer un compte rendu inséré par erreur.

3-Cas d'utilisations:

3.1. Saisie d'un nouveau compte rendu d'écoute : cliquez sur le bouton nouveau le formulaire ci-dessous sera chargé

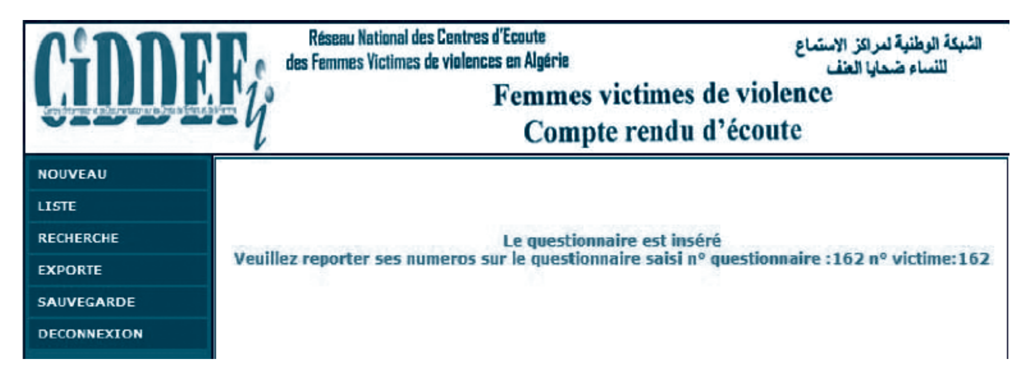


Le formulaire est un ensemble de champs de saisi classiques, de listes déroulantes ou de cases à cocher selon le type de réponses (figure ci-dessus)
Chaque page du formulaire représente la page de compte rendu d'écoute.



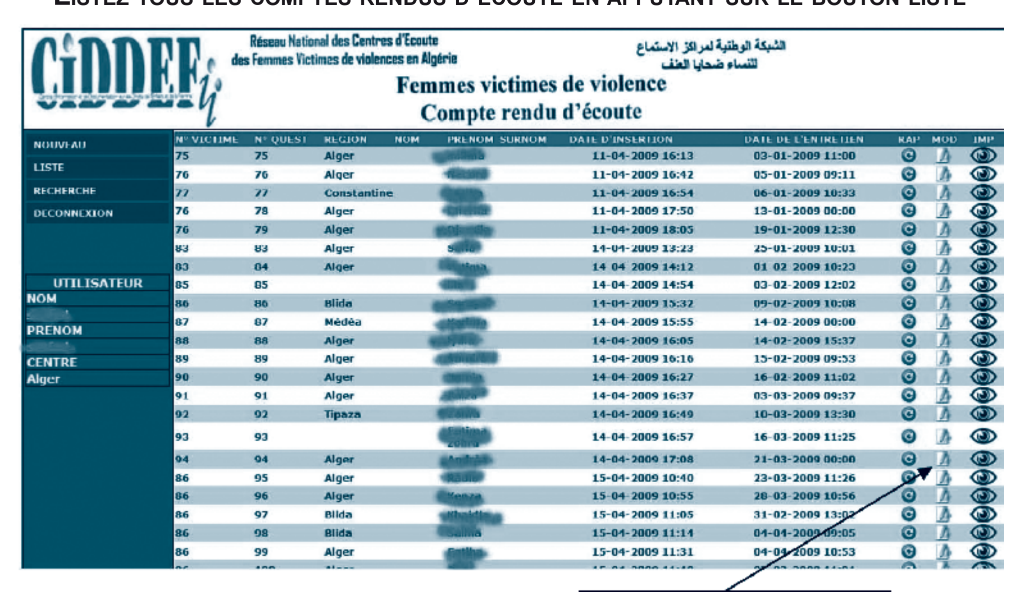
3-2 Validation de la saisi d'un compte rendu : une fois que tous les champs de formulaires sont renseignés, on appuie sur le bouton valider.

Le logiciel générera deux identifiants uniques qui doivent être rapportés sur le compte rendu d'écoute, l'un est le numéro du compte rendu d'écoute, l'autre est l'identifiant de la victime.
Ces derniers permettront de repérer le compte rendu d'écoute dans la base de données (figure ci-dessous).



3-3 Modification d'un compte des informations d'un compte rendu déjà saisi :

Listez tous les comptes rendus d'écoute en appuyant sur le bouton liste

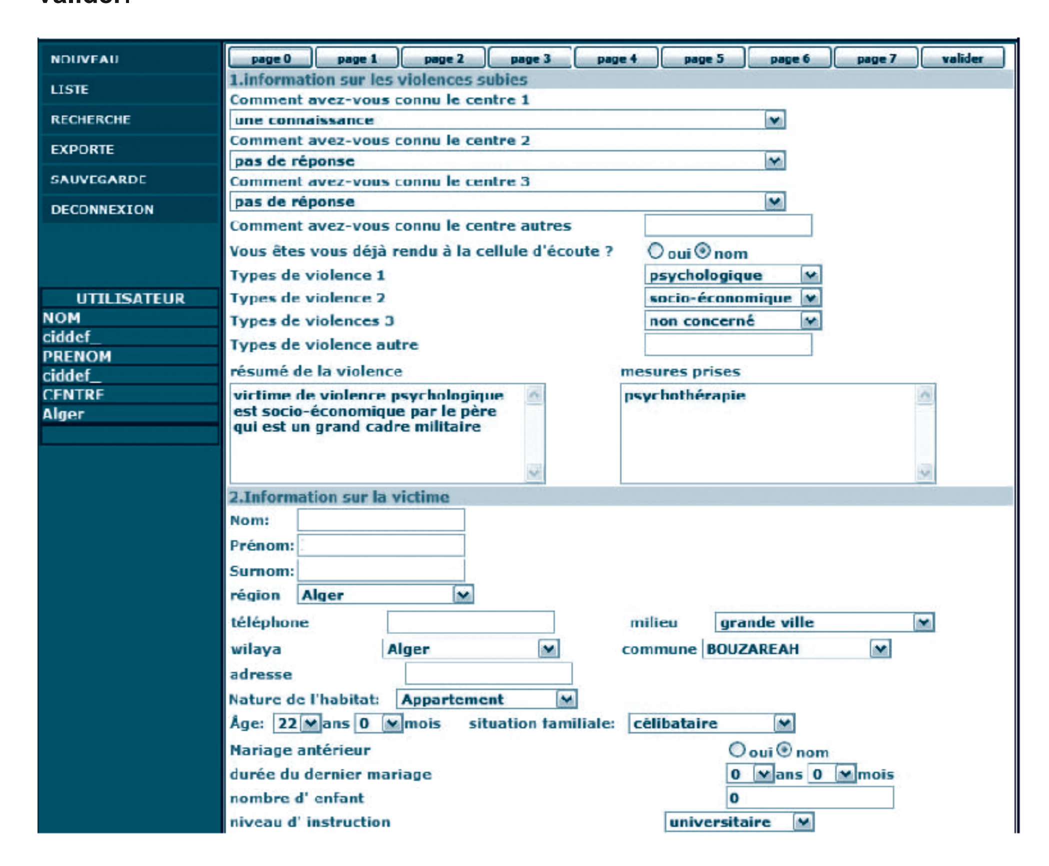


N° VICTIME	N° QUEST	REGION	NOM	PRENOM SURNOM	DATE D'INSERTION	DATE DE L'ENTRETIEN	RAP	MOD	IMP
75	75	Alger		[illegible]	11-04-2009 16:13	03-01-2009 11:00			
76	76	Alger		[illegible]	11-04-2009 16:42	05-01-2009 09:11			
77	77	Constantine		[illegible]	11-04-2009 16:54	06-01-2009 10:33			
76	78	Alger		[illegible]	11-04-2009 17:50	13-01-2009 00:00			
76	79	Alger		[illegible]	11-04-2009 18:05	19-01-2009 12:30			
83	83	Alger		[illegible]	14-04-2009 13:23	25-01-2009 10:01			
83	84	Alger		[illegible]	14 04 2009 14:12	01 02 2009 10:23			
85	85			[illegible]	14-04-2009 14:54	03-02-2009 12:02			
86	86	Blida		[illegible]	14-04-2009 15:32	09-02-2009 10:08			
87	87	Médéa		[illegible]	14-04-2009 15:55	14-02-2009 00:00			
88	88	Alger		[illegible]	14-04-2009 16:05	14-02-2009 15:37			
89	89	Alger		[illegible]	14-04-2009 16:16	15-02-2009 09:53			
90	90	Alger		[illegible]	14-04-2009 16:27	16-02-2009 11:02			
91	91	Alger		[illegible]	14-04-2009 16:37	03-03-2009 09:37			
92	92	Tipaza		[illegible]	14-04-2009 16:49	10-03-2009 13:30			
93	93			[illegible]	14-04-2009 16:57	16-03-2009 11:25			
94	94	Alger		[illegible]	14-04-2009 17:08	21-03-2009 00:00			
86	95	Alger		[illegible]	15-04-2009 10:40	23-03-2009 11:26			
86	96	Alger		[illegible]	15-04-2009 10:55	28-03-2009 10:56			
86	97	Blida		[illegible]	15-04-2009 11:05	31-02-2009 13:02			
86	98	Blida		[illegible]	15-04-2009 11:14	04-04-2009 09:05			
86	99	Alger		[illegible]	15-04-2009 11:31	04-04-2009 10:53			

Bouton pour modifier
Le compte rendu

Repérer l'enregistrement à modifier grâce à son numéro, cliquez sur le bouton **MOD** .

Les informations associées à cette victime seront rapportées sur le formulaire; ainsi on peut modifier les informations; une fois que c'est fait, on valide avec le bouton **valider**.



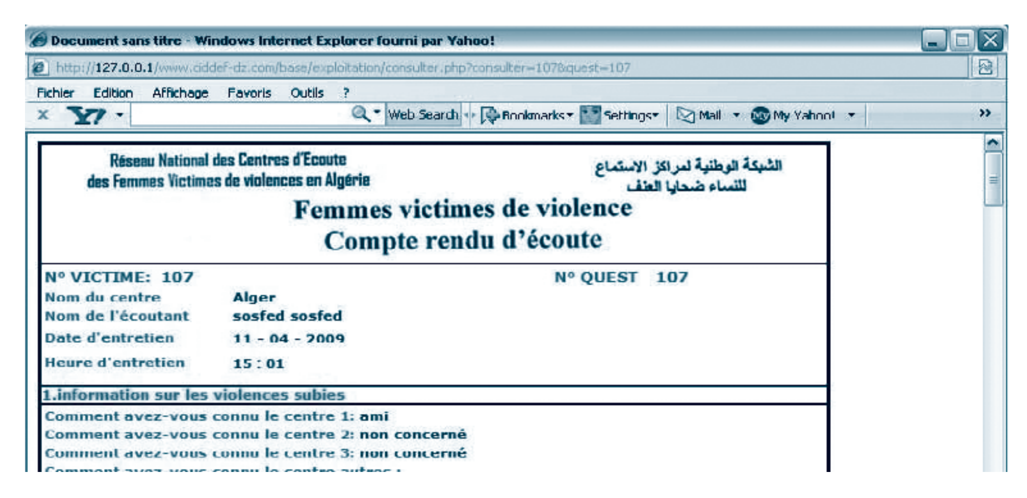
3-4 Saisi d'un nouveau compte rendu, le cas d'un rappel d'une victime déjà inscrite :

En cas de rappel, à cause d'une nouvelle agression, d'une victime déjà inscrite le bouton .

RAP attaché à la victime sera utilisé, l'insertion se fera comme dans le cas d'une nouvelle insertion, à la différence près que l'enregistrement se verra attribuer le même numéro pour la victime.

3-5 Impression ou visualisation d'un compte rendu :

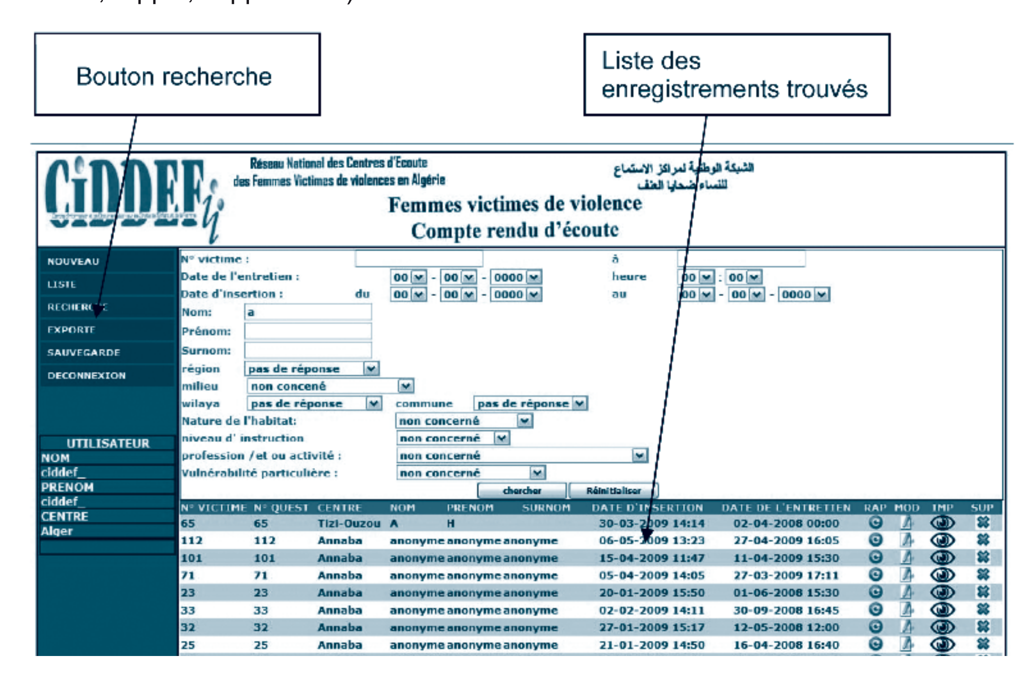
Pour visualiser ou imprimer un compte rendu on utilise le bouton IMP , une fenêtre POPUP contenant toutes les informations saisies serra affiché (figures ci-dessous). Pour imprimer Fichier => imprimer ou Ctrl P.



3-6 Recherche d'un compte rendu :

Pour rechercher un compte rendu dans la base de données en utilise le bouton **recherche.** Vous verrez apparaître l'interface ci-dessous; celle-ci possède un filtre permettant de cibler l'enregistrement selon plusieurs critères (nom, prénom, date d'insertion numéro etc...).

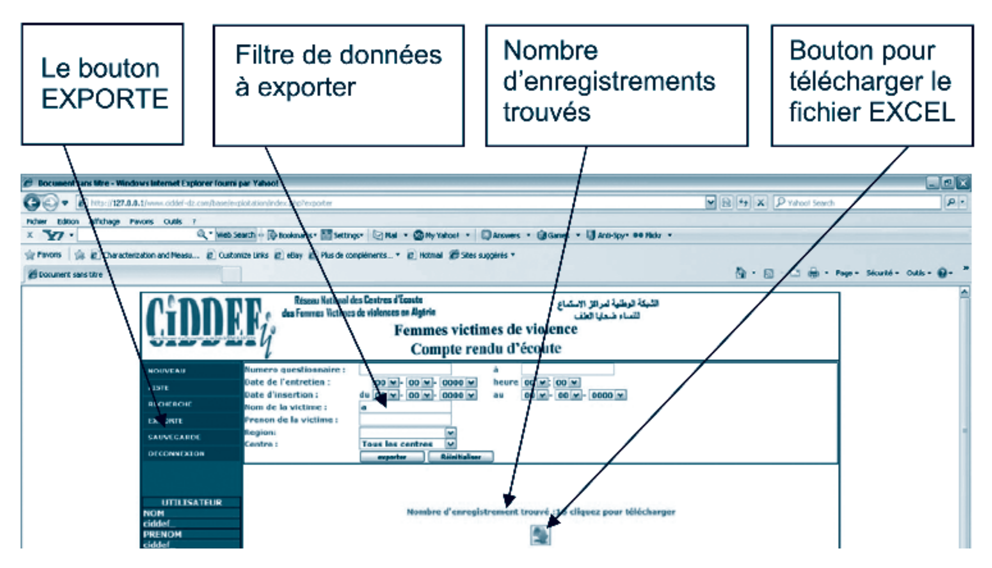
Une fois que les critères sont renseignés, on valide la recherche avec le bouton chercher. S' il y a au mois un enregistrement satisfaisant le critère, il serra listé en bas du filtre, toutes les opérations cité en haut sont valables sur cette liste (modification, rappel, suppression).



N° VICTIME	N° QUEST	CENTRE	NOM	PRENOM	SURNOM	DATE D'INSERTION	DATE DE L'ENTRETIEN	RAP	MOD	IMP	SUP
65	65	Tizi-Ouzou	A	H		30-03-2009 14:14	02-04-2008 00:00				
112	112	Annaba	anonyme	anonyme	anonyme	06-05-2009 13:23	27-04-2009 16:05				
101	101	Annaba	anonyme	anonyme	anonyme	15-04-2009 11:47	11-04-2009 15:30				
71	71	Annaba	anonyme	anonyme	anonyme	05-04-2009 14:05	27-03-2009 17:11				
23	23	Annaba	anonyme	anonyme	anonyme	20-01-2009 15:50	01-06-2008 15:30				
33	33	Annaba	anonyme	anonyme	anonyme	02-02-2009 14:11	30-09-2008 16:45				
32	32	Annaba	anonyme	anonyme	anonyme	27-01-2009 15:17	12-05-2008 12:00				
25	25	Annaba	anonyme	anonyme	anonyme	21-01-2009 14:50	16-04-2008 16:40				

3-7 Exporter la base de données en EXCEL :

Cette fonction est seulement conçue pour le compte exploitation; elle est utilisée pour exporter la base de données en EXCEL pour faire des statistiques.



Remarques :

1-pour exporter complètement la base de données mettez dans le filtre

Numéro questionnaire = 1 à un numéro dépassant le nombre d'enregistrements dans la base de données et laissez les autres critères par défaut.

2-le fichier ainsi exporté est sous format compressé, avant de l'utiliser il doit être décompressé.

3-8 Sauvegarde de la basse de données :

Pour faire des backup de sécurité en utilise le bouton SAUVEGARDE, un fichier SQL sous format compressé sera généré, il doit être stocké en local sur un PC, se dernier sera utilisé pour restaurer la base de données en cas de défaillance. Cette opération doit être faite au fur à mesure que la base évolue.



ANNEXE 4

PRÉSENTATION DES CENTRES D'ÉCOUTE CONSTITUANT LE RÉSEAU

SOS Nour est un centre d'écoute téléphonique anonyme ouvert à toutes formes d'appel. Il fonctionne depuis 11 ans, 7jours sur 7, de 15h à 18h; le jeudi l'écoute s'étend de 12h à 18 heures.

L'écoute se réalise grâce à une vingtaine d'écoutants bénévoles qui assurent chacun 4 à 6 séances d'écoute de trois heures au cours du mois. Ces écoutants exercent toutes sortes de professions. Le planning des écoutants est établi une fois par mois.

La formation des écoutants est bien codifiée. Elle débute par trois entretiens successifs avec les 3 psychologues de l'association, entretiens à l'issue desquels l'aptitude du candidat à l'écoute est établie (ou rejetée). Les candidats jugés aptes reçoivent alors pendant 6 mois une formation à raison d'une séance de 3heures par semaine. Les cours sont donnés par des professionnels (psychologues, psychiatres,…) sous forme de cours, jeux de rôle…

A l'issue de cette formation, marquée par une séance d'accueil des nouveaux écoutants par les anciens, le nouvel écoutant assure les écoutes pendant 1 mois en doublure avec un ancien avant de commencer à assurer seul l'écoute.

L'accompagnement des écoutants est assuré de manière également très organisée. Tous les quinze jours, le jeudi après midi, un groupe de parole réunit les écoutants avec les trois psychologues de l'association. Après une séance de relaxation, chaque écoutant parle des appels reçus et dit son ressenti, ses angoisses… L'association fonctionne grâce aux cotisations de ses membres, tous bénévoles. Elle dispose d'un local agréable et d'un téléphone.

Maison Nedjma de Constantine mène un programme d'écoute mis en place, en collaboration, par deux organismes : l'association RACHDA et la Commission nationale des Femmes Travailleuses de l'UGTA, programme financé par une ONG espagnole.

L'accueil des femmes victimes de violence se réalise quotidiennement par une psychologue qui, selon le cas, oriente la personne violenté vers un ou plusieurs des 4 guichets qui fonctionnent au sein de Nedjma et qui assurent respectivement le soutien psychologique, le conseil juridique, le conseil juridique en matière de travail et enfin le soutien social. Ces guichets tenus par des professionnels (psychologue, avocat, juriste en droit du travail, assistante sociale) sont ouverts une fois par semaine.

Par ailleurs, un guichet mobile, composé de deux à trois personnes, dont une chargée de la communication, se déplace auprès des hôpitaux, PMI, polycliniques, tribunaux et, dans les salles d'attente, entre en contact avec

les femmes présentes et les informe des services offerts par Nedjma. De plus il existe une entente avec le service de médecine légale du CHU pour adresser à Nedjma les femmes victimes de violence.

Le personnel permanent de Nedjma est salarié: la coordinatrice, l'opératrice d'accueil, la secrétaire et les deux assistantes sociales chargées du guichet mobiles. Les quatre responsables de guichet sont bénévoles.

Les membres de l'association ont eu l'opportunité de suivre plusieurs formations : ainsi dans le cadre d'un autre projet (Aïda), une formation de 3 mois sur la violence, comportant 3 modules et délivrée à raison de 2 heures par semaine a été organisée à la faculté de Constantine (institut de psychologie) en 2006.

Une formation à l'écoute de 3 jours puis une semaine a été organisée par le croissant rouge algérien.

En matière d'accompagnement, un groupe de parole a été organisé pour les permanents de la maison à raison d'une fois par semaine pendant deux mois. Actuellement cependant l'accompagnement des écoutants n'est pas assuré.

LPSJE. La ligue de prévention et de sauvegarde de la jeunesse et de l'enfance de Tizi-Ouzou mène à la fois des écoutes téléphoniques du dimanche au jeudi de 8h30 à 16h, avec 2 écoutantes psychologues et des écoutes directes le samedi.

Par ailleurs, une équipe, le pôle d'écoute et d'attention aux femmes, formée d'un psychologue d'un juriste et d'un intervenant social se déplace dans les associations et maisons de jeunes…

La LPSJE relève de la direction de la jeunesse et des sports et son personnel est salarié, mais des bénévoles accompagnent les salariés lors de leurs déplacements.

Le personnel du Centre a des cours (gestion positive des conflits, gestion du stress multiple et sévère…) avec des formateurs, dans le cadre d'un programme interne.

Des «cliniques de concertation» permettent une concertation en réseau des professionnels autour des problèmes d'une personne ou d'une famille. Par ailleurs, une fois par semaine, une réunion des intervenants permet d'exposer les cas les plus lourds.

CISSM, le centre intermédiaire de soins en santé mentale est une unité de santé publique. Il reçoit des patients orientés par des psychiatres, par l'école ou s'adressant directement au centre. Il fonctionne quotidiennement de 8h à 17h avec deux équipes. Le personnel est composé de psychiatres, psychologues et orthophonistes. Il est salarié (fonctionnaire, vacataire et pré-emploi)

Les cas de violence détectés sont fréquemment adressés pour d'autres problèmes : trouble du sommeil, angoisse,… mais lors de la prise en charge le soignant découvre qu'il s'agit de victimes de violence, parfois dès l'entretien d'investigation.

Les psychologues et les psychiatres ont en projet de travailler en commun pour détecter ces cas et en assurer la prise en charge.

La psychologue a suivi une formation en thérapie familiale.

Il n'existe pas pour le moment une forme systématique de soutien en direction des soignants.

CIDDEF, le Centre d'information sur les droits de l'enfant et de la femme est une association qui assure deux fois par semaine une permanence de conseil juridique et une fois par semaine une permanence de soutien psychologique. Les femmes se présentent spontanément à la permanence ou elles y sont adressées par d'autres associations.

Les écoutantes assurant le conseil juridique sont des avocates. Elles ont suivi une formation à l'accueil des victimes organisée par l'ONG Médecin du monde en plusieurs sessions de 3 jours à une semaine. Les écoutantes signalent que femmes viennent pour une consultation juridique : elles veulent connaître leurs droits et il n'est pas toujours facile de les faire parler sur leurs cas. Il n'existe pas de soutien organisé pour les écoutantes.

SOS Femmes en détresse est une association qui assure une écoute téléphonique et l'hébergement de femmes victimes de violence.

L'écoute téléphonique est quotidienne, de 9h à 17h, cependant elle n'est assurée actuellement qu'à mi-temps faute d'écoutante.

Chaque permanence est assurée conjointement par une juriste et une psychologue. La formation des écoutantes a été assurée par leur participation à de nombreuses formations organisées au CIDDEF, à l'INSP ainsi qu'en Tunisie. Chaque mercredi les écoutantes se réunissent pour une discussion des cas.

L' AFEPEC située à Oran, assure depuis 2003 un centre d'accueil et d'écoute des femmes victimes de violence. Elle dispose de deux points d'accueil et d'écoute situés dans deux quartiers différents de la ville, dont un dans une maison de jeune. Dans ces centres sont dispensés outre l'accueil et l'orientation, des conseils psychologiques et juridiques. Une psychologue assure l'accueil et l'orientation, deux psychologues et une avocate assurent l'écoute, à raison de 2 heures hebdomadaires chacune.

Ces écoutantes exercent au centre d'écoute depuis 5 à 6 ans, soit depuis son ouverture

Le Centre Kahina qui relève de l'association Rachda, situé à Alger a repris, en mai 2008, une activité de centre d'écoute téléphonique. Cette écoute fonctionne quotidiennement et assure des conseils juridiques, médicaux, psychologiques, et administratifs, grâce à trois psychologues exerçant à raison de 15 heures par semaine. Une des écoutantes assure en outre la coordination du centre. Le centre vient de rejoindre le réseau■



RÉSEAU NATIONAL DES CENTRES D'ÉCOUTE SUR LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

LISTE DES CENTRES D'ÉCOUTE

Association	Nom écoutante	Wilaya	Tèl/email
LPSJE **Ligue de Prévention et de Sauvegarde de La Jeunesse et de l'Enfance**	Djaoud Saida	Tizi Ouzou	026 21 46 73 0557 02 59 46 esaidapef@yahoo.fr
	Tahraoui Khira	Oran	041 39 74 55 0771 78 24 36 ekhira@yahoo.fr
MAISON NEDJMA **Rachda Constantine**	Boulakehal Khadidja	Constantine	031 94 94 76 0779 59 22 57 e01_02_1972@live.fr
SOS NOUR	Bouhalima Dounia	Annaba	038 86 47 47 0771 28 98 63 ebenhalimadounia@yahoo.fr
KAHINA **Rachda Alger**	Soltani Dalila	Alger	021 82 53 54 021 82 00 75 0771 91 54 70 soltani–dalila@hotmail.com
CISSM	Boudelmi Souad	Alger	0771 28 98 63 souad_boudilmi@hotmail.com
SOS FEMMES EN DÉTRESSE	Azzoun Zahida	Alger	021 92 96 19 0772 90 11 66
CIDDEF	Toubal Yamina	Alger	021 74 34 47 ciddefenfant@yahoo.fr 0771 99 36 02 damiat_55@hotmail.com


BALSAM
بلسم


CiDDEF


UNIFEM